



Assemblée générale

Distr. générale
14 décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 154 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	6
A. Considérations générales	6
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées.	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	62
A. Ressources financières	62
B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe	63
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources	64
D. Évolution des dépenses mensuelles	65
E. Autres produits et ajustements	65



F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	66
G.	Contributions non budgétisées	66
IV.	Analyse des écarts	67
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	73
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/287 et 69/297	74

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et l'objectif de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante sécurité et protection des civils, composante stabilisation des zones touchées par le conflit, composante appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération et composante appui).

Conformément à la résolution 2147 (2014) du Conseil de sécurité, la Mission a achevé sa reconfiguration et renforcé la capacité opérationnelle de ses bureaux de secteur en redéployant des effectifs civils, policiers et militaires depuis l'ouest vers l'est du pays. Elle a appuyé les efforts menés aux niveaux régional et national en vue de la neutralisation des groupes armés dans les zones touchées par les conflits et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des combattants. Si de très nombreuses violations des droits de l'homme ont été commises à l'encontre de la population, entraînant souvent des déplacements dans les provinces de l'est, les opérations d'appui à l'armée congolaise ont permis de diminuer les capacités de certains groupes armés. De manière générale, les conditions de sécurité dans la partie est de la République démocratique du Congo sont restées précaires, la lutte contre les autres grands groupes armés n'ayant produit que des résultats limités. Le pays s'est davantage investi dans la mise en œuvre des engagements nationaux pris au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. En revanche, peu voire pas de progrès ont été accomplis dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité.

Les dépenses engagées par la MONUSCO au cours de l'exercice considéré se sont élevées à 1 416 746 400 dollars, soit un taux d'exécution du budget de 99,4 % (contre des dépenses d'un montant de 1 432 275 100 dollars et un taux d'exécution de 98,5 % à l'exercice 2013/14). L'existence d'un solde inutilisé, qui s'établit à 7 935 800 dollars (soit 0,6 % du budget total), s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu au titre des transports aériens sous la rubrique Dépenses opérationnelles, notamment en raison du coût inférieur aux prévisions des services d'aérodrome, du non déploiement d'un avion, des remboursements reçus au titre du recouvrement des frais d'utilisation d'un appareil et du prix du carburant, inférieur aux prévisions. Cette sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre du personnel international, ainsi que par l'augmentation du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national et des indemnités des fonctionnaires ayant quitté la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué ^a	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	647 998,6	644 164,4	3 834,2	0,6
Personnel civil	335 312,7	340 961,6	(5 648,9)	(1,7)
Dépenses opérationnelles	441 370,9	431 620,4	9 750,5	2,2
Montant brut	1 424 682,2	1 416 746,4	7 935,8	0,6
Recettes provenant des contributions du personnel	35 399,1	32 655,7	2 743,4	7,7
Montant net	1 389 283,1	1 384 090,7	5 192,4	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^b	1 439,3	711,4	727,9	50,6
Total	1 426 121,5	1 417 457,8	8 663,7	0,6

^a Y compris l'autorisation d'engagement d'un montant de 27 646 200 dollars approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/297.

^b Y compris la contribution de 711 400 dollars versée par la Fondation Hirondelle, pour couvrir les dépenses au titre des traitements du personnel civil, des voyages, des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications et des fournitures, services et matériels divers.

Ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	760	675	11,2
Contingents	19 815	19 067	3,8
Police des Nations Unies	391	324	17,1
Unités de police constituées	1 050	779	25,8
Personnel recruté sur le plan international	1 016	884	13,0
Personnel recruté sur le plan national	2 798	2 548	8,9
Volontaire des Nations Unies	524	445	15,1
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	13	11	15,4
Personnel recruté sur le plan national	190	175	7,9
Personnel fourni par des gouvernements	139	79	43,2

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget proposé par le Secrétaire général dans son rapport du 7 mars 2014 (A/68/788) pour le fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (exercice 2014/15) s'élevait, en chiffres bruts, à 1 380 028 900 dollars (soit 1 354 484 100 dollars nets), déduction faite des contributions volontaires en nature budgétisées, d'un montant de 1 439 300 dollars. Il devait permettre de financer le déploiement de 760 observateurs militaires, 19 815 membres des contingents, 1 441 membres du personnel de police, dont 1 050 membres d'unités constituées, 139 agents fournis par des gouvernements, 1 016 membres du personnel recruté sur le plan international, 2 798 membres du personnel recruté sur le plan national (dont 167 administrateurs) et 524 Volontaires des Nations Unies.
2. Dans son rapport du 7 mai 2014, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits d'un montant brut de 1 376 095 400 dollars pour l'exercice 2014/15 (A/68/782/Add.14, par. 76).
3. Par sa résolution 68/287, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 397 036 000 dollars (montant net : 1 372 371 500 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2014/15. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.
4. Dans une note sur le financement de la MONUSCO (A/69/832), le Secrétaire général a ensuite informé l'Assemblée générale que la Mission prévoyait des dépenses supplémentaires d'un montant brut de 38 577 700 dollars (montant net : 37 300 500 dollars) à l'exercice 2014/15, principalement en raison : a) du coût des traitements du personnel recruté sur le plan national, à la suite de l'augmentation du barème des traitements; b) du report du retrait de 2 000 soldats à une date ultérieure à celle initialement prévue; c) de l'augmentation des dépenses contractuelles pour ce qui est des hélicoptères.
5. Dans son rapport du 1^{er} mai 2015, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 38 577 700 dollars, venant s'ajouter au crédit de 1 397 036 000 dollars déjà ouvert pour l'exercice 2014/15 (A/69/839/Add.5, par. 82).
6. Dans sa résolution 69/297, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant total maximum de 27 646 200 dollars pour l'exercice 2014/15, venant s'ajouter au crédit déjà ouvert pour le même exercice. Ce montant n'a pas été mis en recouvrement auprès des États Membres.
7. Ainsi, le montant total du budget approuvé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/287 et 69/297 pour financer le fonctionnement de la MONUSCO à l'exercice 2014/15 s'élève, en chiffres bruts, à 1 424 682 200 dollars.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

8. Le Conseil de sécurité a créé le mandat de la MONUSCO par sa résolution 1925 (2010) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2147 (2014) et 2211 (2015).

9. La Mission a pour tâche d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

10. Dans le cadre de cet objectif général, elle a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, organisés par composante (composante sécurité et protection des civils, composante stabilisation des zones touchées par le conflit, composante appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération et composante appui).

11. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2014/15, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

12. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a continué d'avoir pour principal objectif d'assurer la sécurité et la protection des civils. Dans un premier temps, elle a maintenu ses effectifs militaires puis, vers la fin de l'exercice, elle a rapatrié 1 150 soldats sur les 2 000 dont le retrait avait été demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2211 (2015).

13. Placée sous le commandement opérationnel direct du commandant de la Force de la MONUSCO et agissant aux côtés d'autres brigades de la Mission dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, la brigade d'intervention a poursuivi son action visant à prévenir l'expansion des groupes armés, à les neutraliser et à les désarmer. Ses interventions avaient pour objectif de créer des conditions propices à la restauration de l'autorité de l'État et à l'établissement d'une stabilité durable. Elle a aussi contribué à donner aux Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) le temps et la marge de manœuvre nécessaires pour s'acquitter de leur mandat principal. Au cours de l'exercice considéré, la MONUSCO a continué d'appuyer les FARDC. Les activités de planification conjointe d'opérations visant à neutraliser les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ont été interrompues durant la seconde moitié de l'exercice, en raison de préoccupations quant à l'application par le commandant des FARDC de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le contexte d'un appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. La MONUSCO a toutefois continué d'aider les FARDC à lutter contre les Forces démocratiques alliées (ADF) et les Forces de résistance patriotiques en Ituri (FRPI),

notamment avec des troupes au sol, des hélicoptères d'attaque et des tirs d'artillerie, qui ont permis d'affaiblir les capacités de ces groupes armés, qui continuent néanmoins de piller et d'attaquer les civils.

14. La Mission a continué d'utiliser des systèmes de drones non armés pour faciliter la collecte, l'analyse et la diffusion des renseignements et, ainsi, améliorer la perception des situations et permettre une prise de décisions rapide. À l'exercice considéré, deux de ses cinq drones ont été déployés à l'aérodrome de Bunia (province de l'Ituri) pour lutter contre la menace posée par les FRPI, et les trois autres sont restés à Goma.

15. La troisième phase du programme de désarmement, démobilisation et réintégration a été officiellement lancée par le Ministre de la défense en mai 2015. La MONUSCO a organisé des tables rondes avec les partenaires internationaux afin d'étudier les moyens d'accroître l'appui apporté en faveur de sa mise en œuvre. Au 12 juin 2015, 1 756 ex-combattants avaient été démobilisés à Kamina, 2 084 à Kitona et 1 018 à Kotakoli. La Mission a fourni des rations alimentaires séchées à des ex-combattants du camp de Bahuma et de deux camps de transit ainsi qu'aux membres de leur famille. Le rapatriement des ex-combattants du Mouvement du 23 mars (M23) depuis le Rwanda et l'Ouganda n'a pas progressé depuis les premières arrivées, en décembre 2014 de 182 ex-combattants rapatriés depuis l'Ouganda et, en avril 2015 de 13 ex-combattants rapatriés depuis le Rwanda. Au cours de l'exercice, la MONUSCO a étroitement collaboré avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs afin de trouver une solution pour les ex-combattants se trouvant encore en Ouganda et au Rwanda.

16. La Mission a fourni un appui important au mécanisme de suivi national en vue de l'élaboration de la grille d'objectifs de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. En juillet 2014, 56 objectifs de référence et 247 indicateurs relatifs à l'application des engagements nationaux avaient été arrêtés. Bien que les progrès aient été lents, la validation de cette grille par le Chef de l'État en septembre 2014 montre que le Gouvernement est déterminé à honorer ces engagements. En juin 2015, avec l'appui de la Mission et de ses partenaires techniques et financiers, le Gouvernement a défini 91 actions à mener à titre prioritaire pour accélérer la réalisation des engagements nationaux. Le projet de budget pour 2016 prévoit le financement de 81 d'entre elles.

17. En collaboration étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux, la MONUSCO a continué d'appuyer les efforts déployés par les autorités congolaises pour renforcer et réformer les secteurs de la justice et de la sécurité. Toutefois, les progrès sont restés lents. La Mission a continué d'appuyer la réforme de la police menée par le Gouvernement, y compris en formant les unités constituées de la police nationale congolaise et en mobilisant les donateurs afin qu'ils apportent des fournitures de base. En concertation étroite avec les autorités congolaises et en application de la stratégie nationale de réforme de la justice, la MONUSCO a aussi continué d'aider à l'exécution du programme pluriannuel conjoint des Nations Unies pour l'appui à la justice axé sur le développement de l'appareil de justice pénale – police, justice et prisons – et a fourni un appui stratégique aux programmes au niveau central, à Kinshasa.

18. Au cours de l'exercice, la MONUSCO a mis en place 10 îlots de stabilité dans la partie orientale du pays, afin d'éviter que les communautés des zones libérées de l'emprise des groupes armés ne replongent tout de suite dans la violence. Les

opérations conduites dans ces îlots visent essentiellement à restaurer l'autorité de l'État, notamment en déployant des fonctionnaires, y compris de la police nationale, et en appuyant le personnel de l'administration civile décentralisée dans les provinces de l'est.

19. La Mission a continué d'accorder une grande importance aux mesures de protection, comme la mise en place de réseaux d'alerte locale et le déploiement d'équipes mixtes de protection des civils, de missions d'enquêtes conjointes, d'assistants chargés de la liaison avec la population locale et de l'équipe chargée d'établir des fiches signalétiques à l'appui de l'application par la Mission de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme. La mise en œuvre effective par tous les organismes des Nations Unies de la stratégie de protection des civils, en décembre 2014, et le travail des instances de coordination ont permis de renforcer la coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et, par conséquent, de mieux répondre aux besoins en matière de protection et d'améliorer les services fournis dans ce domaine, comme cela a été le cas au plus fort de la crise à Beni et dans d'autres zones de la partie orientale du pays. En outre, les échanges d'informations ont permis d'intervenir rapidement pour protéger les civils en cas d'alerte ou de menaces. L'insécurité est néanmoins restée élevée, puisque 2 620 violations des droits de l'homme ont été signalées à l'exercice 2014/15, contre 1 750 à l'exercice précédent.

20. En février 2015, la Commission électorale indépendante a publié un calendrier général dans lequel elle a arrêté l'organisation des scrutins entre octobre 2015 (élections locales) et novembre 2016 (élections législatives et présidentielles). En vue de renforcer les capacités nationales et de contribuer aux préparatifs des élections devant se tenir après l'exercice considéré, la Mission a exercé ses bons offices auprès du Gouvernement par l'intermédiaire de la Commission, qu'elle a aidée à organiser et à conduire les élections sénatoriales, provinciales et locales, dans la limite de ses capacités et ressources disponibles.

21. En application de la résolution 2211 (2015) du Conseil de sécurité, la MONUSCO a engagé un dialogue stratégique avec le Gouvernement en vue d'arrêter des objectifs communs ainsi que des méthodes pour mesurer les progrès accomplis en matière de conditions de sécurité et de situation politique, dont dépend la configuration future de la Mission. Le groupe de travail sur le dialogue stratégique, chargé d'élaborer un plan de retrait pour la MONUSCO, a réalisé des évaluations conjointes de la situation dans l'est du pays, en tenant compte des aspects relatifs aux conditions de sécurité, à la protection des civils, au rétablissement de l'autorité de l'État et aux activités de la Mission et des FARDC. Il a admis que la situation sur le plan de la sécurité était au mieux restée stable, voire s'était dégradée dans 21 des 28 territoires considérés. Si le Gouvernement a recommandé une nouvelle réduction des effectifs militaires de la Mission, cette dernière a souligné qu'il fallait d'abord obtenir des progrès concrets sur le terrain et déterminer des objectifs spécifiques, dont la réalisation déclencherait son retrait progressif.

22. Au premier trimestre de l'exercice considéré, la MONUSCO a estimé qu'elle enregistrerait un déficit d'environ 70 millions de dollars en raison d'augmentations non planifiées du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national et des dépenses au titre d'un contrat d'aviation, et de la nécessité de maintenir un effectif militaire supérieur aux prévisions. Tout au long de l'exercice, plusieurs mesures ont été prises pour limiter ce déficit à 27 646 200 dollars, comme le gel du recrutement de membres du personnel international, ce qui a entraîné un taux de

vacance de postes élevé à la deuxième moitié de l'exercice (15,7 % de janvier à juin 2015, contre 10 % prévus au budget). Compte tenu du crédit supplémentaire de 27 646 200 dollars approuvé par l'Assemblée général en juin 2015, l'exercice financier s'est clos avec un solde inutilisé de 7 935 800 dollars, ce qui représente un taux d'utilisation des crédits approuvés de 99,4 %. L'existence de ce solde s'explique principalement par le fait que les dépenses opérationnelles ont été moins élevées que prévu au titre des transports aériens, en raison surtout du coût des services d'aérodrome inférieur aux prévisions, du non déploiement d'un avion, des remboursements reçus d'autres missions ayant utilisé un appareil de la MONUSCO et du prix du carburant, également inférieur aux prévisions. En outre, plusieurs raisons ont fait que le coût du fret a été moins élevé que prévu : les droits de douane pour les conteneurs de 20 pieds ont été inférieurs aux prévisions; dans la zone de Mission, on a privilégié l'utilisation des transports terrestres pour les fournitures et le matériel appartenant aux contingents au détriment des transports aériens, plus coûteux; trois bases d'opérations et un bureau régional ont été fermés en mai 2015.

23. Au cours de l'exercice considéré, les taux moyens de vacance de postes de la Mission se sont établis à 11,2 % pour les observateurs militaires, 17,1 % pour la police des Nations Unies et 25,8 % pour les unités de police constituées, ce qui représente une hausse importante par rapport aux taux de l'exercice 2013/14 (soit 3,7 % pour les observateurs militaires, 8,2 % pour la police des Nations Unies et 3,9 % pour les unités de police constituées). Le taux moyen de vacance de postes pour les contingents, à 3,8 %, est comparable à celui de l'exercice 2013/14, à 3,9 %. Pour ce qui est du personnel fourni par les gouvernements, ce taux a augmenté, passant de 28,1 % en 2013/14 à 43,2 % en 2014/15. Les taux moyens de vacance de postes du personnel recruté sur les plans international et national étaient aussi plus élevés que prévu, à 13,0 % et 8,9 % respectivement, contre 11,5 % et 6,5 % à l'exercice 2013/14.

C. Activités d'appui de la Mission

24. La Mission a continué de consolider la reconfiguration de ses moyens civils et militaires dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, en attachant une importance particulière à la mobilité et à la rationalisation des ressources existantes. Au cours de l'exercice, elle a fermé 11 bases opérationnelles de compagnie fixes et temporaires, en a créé 2 nouvelles et a rapatrié 1 150 contingents afin de consolider ses forces militaires et d'en accroître la mobilité.

25. À la fin de l'année 2014, la Mission avait achevé sa reconfiguration dans la partie est du pays. Dans la partie ouest, elle a conservé six antennes, qu'elle a dotées d'effectifs et de moyens minimums afin de suivre l'évolution de la situation dans le pays et de maintenir une présence en prévision des élections.

26. Elle s'est aussi attachée à externaliser autant que possible les services médicaux ainsi que ceux liés aux installations et infrastructures et aux transports, y compris aériens, en vue de réduire les dépenses opérationnelles et administratives. Les services liés au recrutement et à l'administration des emplois occasionnels (vacataires) ont été délégués au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour permettre une plus grande souplesse et réduire la charge de travail administratif. Au cours de l'exercice, le nombre de vacataires a été réduit de 3 000 à

environ 1 500 à l'issue d'un examen minutieux des besoins, mené une fois la reconfiguration de la Mission et d'importants projets de construction terminés.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

27. La MONUSCO a fourni un appui au Centre de services régional d'Entebbe, situé au sein de la Base de soutien logistique de la Mission, y compris des services : de supervision des grands projets de construction; de soutien médical; d'appui en matière de sécurité; de distribution de cartes d'identité; d'entretien de véhicules et de livraison de carburant; d'entretien de bureaux et de nettoyage; de communications et d'appui informatique; de visa et de permis de travail; de délivrance de plaques d'immatriculation pour les véhicules privés; d'appui logistique aux ateliers, séances de formation et manifestations organisés par le Centre de services régional; de fourniture de mobilier, d'eau et d'équipements divers, sur la base du remboursement des frais.

28. La Base de soutien logistique d'Entebbe a aussi apporté un appui aux autres missions de la région (Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie/Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie et Bureau des Nations Unies au Burundi) sur la base du remboursement des coûts, y compris pour ce qui est : a) des vols réguliers et spéciaux entre Entebbe et les lieux d'affectation des missions de la région; b) de la réception et de l'inspection des chargements arrivant par Entebbe; c) des évacuations et rapatriements sanitaires; d) de la relève des contingents et des unités de police constituées; e) des services administratifs de ces missions hébergés dans les locaux de la Base de soutien logistique (entretien des bureaux, nettoyage et appui en matière de transports, de soins de santé, de sécurité et de visas).

E. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

29. La Mission a continué de travailler de manière intégrée et en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Elle a poursuivi son intégration avec l'équipe de pays des Nations Unies. Entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2014, elle a officiellement achevé de transférer à l'équipe de pays des Nations Unies la responsabilité de l'application du plan d'action national visant à prévenir et à empêcher le recrutement et l'emploi d'enfants par les forces armées dans les zones de la partie occidentale du pays qui ne sont pas touchées par le conflit. Elle a tenu des consultations concernant la prochaine étape de la transition, en vue de faciliter la planification des programmes et de limiter les déficits de financement et de capacités prévus. La Mission et l'équipe de pays ont aussi collaboré étroitement dans les antennes des provinces qui ne sont pas touchées par le conflit, où ils ont mis en place des services communs, coordonné leurs programmes et établi des rapports conjoints.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité et protection des civils

30. La situation en matière de sécurité est restée fragile dans l'est de la République démocratique du Congo. Elle s'est dégradée dans certaines régions, en particulier dans certains territoires du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Katanga. Bien que les FARDC aient accompli des avancées contre les FRPI, les ADF et les FDLR grâce aux opérations qu'ils ont menées avec l'appui de la MONUSCO, les violations des droits de l'homme commises par ces groupes armés, loin d'avoir été freinées, sont plus fréquentes que par le passé. Coupées de leurs sources d'approvisionnement habituelles et soumises à une pression militaire, les FRPI se sont livrées à des pillages et ont versé le sang sur leur passage, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de déplacés. Les ADF se sont scindées en trois groupes et se sont lancées dans une guerre asymétrique, prenant les populations civiles pour cible et semant la mort dans des villages isolés afin d'obliger les FARDC et la MONUSCO à rester sur le qui-vive pour prévenir des attaques de ce type et donc à relâcher la pression dans les zones d'opérations. Les FDLR sont retournées dans certaines zones du Nord-Kivu et du Sud-Kivu qu'elles avaient quittées par suite de l'évolution des opérations des FARDC et du ralentissement de la cadence des opérations. N'ayant plus accès à leurs sources de revenus traditionnelles, elles ont commencé, avec d'autres groupes armés de la région, à enlever des individus contre rançon pour assurer leur financement, ce qui a eu pour effet de déstabiliser davantage la situation dans certains territoires du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

31. Comme indiqué dans les rapports périodiques sur la situation des droits de l'homme et d'après les résultats deux sondages d'opinion, les personnes vivant dans les zones touchées par le conflit armé se sentent toujours menacées. Pour faire face à cette situation, la Mission a développé et entretenu un vaste dispositif d'appui à la protection des civils avec des mécanismes de coordination bien établis, notamment des réseaux d'alerte locale, des comités locaux de protection et des plans de protection des communautés, et elle a déployé 696 coordonnateurs locaux dans 113 villages. Les réseaux d'alerte locale et les comités locaux contribuent à protéger les civils en renforçant la coopération avec les services de sécurité locaux, les autorités et communautés locales et la société civile.

32. En parallèle, la force de la MONUSCO a maintenu une solide présence sur le terrain, notamment en déployant rapidement des bases de patrouille à court terme dotées des effectifs d'une section pour rassurer les populations civiles et faire face aux nouvelles menaces. Plus de 2,5 millions de kilogrammes de rations et 717 000 litres de carburant et combustible ont été fournis aux FARDC pour les aider dans leurs opérations visant à neutraliser les groupes armés, et la Mission a appuyé la planification conjointe de plusieurs opérations au niveau des secteurs. Au niveau tactique, plus de 6 400 patrouilles ont été planifiées et effectuées conjointement afin d'afficher une présence unifiée et efficace dans les zones où les civils sont vulnérables et d'encourager les bonnes pratiques dans les rangs des FARDC. La MONUSCO a déployé des contingents dans certaines zones clefs au lendemain d'une opération menée par les FARDC pour déloger les éléments des ADF de leurs places fortes, ce qui a permis d'empêcher largement la réinfiltration de dirigeants des ADF, au même titre que l'intensification des patrouilles effectuées par la force, qui ont aidé à couper le groupe armé de ses sources d'approvisionnement. Dans le district de l'Ituri (province Orientale), les FARDC, en coopération avec la

MONUSCO, ont mené des opérations militaires contre les FRPI après l'échec de négociations visant à leur faire déposer les armes. Les forces au sol et les hélicoptères d'attaque de la MONUSCO ont affronté les FRPI en soutien aux opérations des FARDC. La brigade d'intervention a continué de jouer un rôle essentiel, notamment en effectuant plus de 4 300 patrouilles et 70 patrouilles de longue distance.

33. En février 2015, la MONUSCO a cessé d'apporter un appui logistique à l'Opération Sukola II, conformément à la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le contexte d'un appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. Les FARDC ont répliqué en mettant fin aux activités de planification conjointe et de coopération qu'elles menaient avec la MONUSCO concernant cette opération, ce qui a eu des répercussions sur les interventions effectuées contre les FDLR. Bien que ce groupe armé ait été délogé de certains de ses bastions, ses structures de commandement et de contrôle sont restées pour la plupart intactes et, dans les zones d'opérations, ses membres se sont généralement dispersés en petits groupes pour éviter tout affrontement. Ils seraient de retour dans des zones du Nord-Kivu et du Sud-Kivu qui avaient été libérées.

34. La situation des droits de l'homme est restée préoccupante et le nombre de violations des droits de l'homme enregistré élevé. Le fait que certaines zones soient inaccessibles et qu'il soit difficile de réaliser des enquêtes approfondies en raison de l'insécurité a continué de poser problème. Les missions d'établissement des faits ont contribué à la lutte contre l'impunité, d'une part en amenant les responsables des FARDC à prendre des mesures correctives et d'autre part en entraînant la constitution d'équipes d'enquêteurs conjointes et l'ouverture de poursuites. Des réunions ont été organisées régulièrement au niveau national et avec des responsables locaux pour permettre des échanges d'informations d'importance sur la situation des droits de l'homme et la formulation de recommandations concernant l'indemnisation des victimes et le suivi des enquêtes en la matière. La Mission a également contribué à la lutte contre l'impunité en ce qui concerne la violence sexuelle en appuyant l'organisation d'audiences foraines.

35. Au cours de la période considérée, la MONUSCO a appuyé le lancement du plan d'action des FARDC contre les violences sexuelles et un plan d'application pour les violences sexuelles commises par des membres des FARDC a été élaboré. Par ailleurs, les FARDC sont en bonne voie pour être rayées de la liste des parties au conflit qui recrutent et emploient des enfants : sur les 7 843 soldats qui ont fait l'objet d'un contrôle en leur sein, seul un garçon de 17 ans a été repéré, qui a depuis quitté leurs rangs.

36. Au 30 juin 2015, on dénombrait 2,9 millions de déplacés, soit plus qu'au 30 juin 2014. Cette augmentation fait suite aux opérations militaires menées contre les FRPI en Ituri et contre les ADF dans le territoire de Beni et aux hostilités engagées par les FLDR et le groupe armé Nduma Défence for Congo dans le Nord-Kivu. Le conflit entre les communautés pygmées et lubas dans le nord du Katanga a également entraîné de nouveaux déplacements de population.

37. Au cours de la période considérée, le Service de la lutte antimines de l'ONU a détruit deux mines antivéhicule, 21 698 restes explosifs de guerre et 172 220 munitions d'armes légères. En outre, une superficie de 112 379 mètres carrés a été déminée en soutien aux opérations de la MONUSCO, ce qui a contribué

à la protection des communautés locales et a facilité la libre circulation du personnel de la Mission et des agents humanitaires.

Réalisation escomptée 1.1 : Renforcement de la sécurité et amélioration de la protection des civils dans les zones touchées par le conflit

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Réduction du nombre total de cas vérifiés de violation des droits de l'homme dans les zones de conflit armé (2012/13 : 2 293; 2013/14: 1 750; 2014/15: 1 600)

Au total, 2 620 cas de violation des droits de l'homme ont été enregistrés dans l'ensemble du pays, dont 2 057 dans les zones touchées par le conflit et 563 dans les provinces occidentales.

Ce nombre est plus élevé que prévu car toutes les parties au conflit, à savoir les FDLR, les FRPI, les ADF, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et certains éléments de groupes maï-maï, ont commis de graves violations des droits de l'homme : à Beni, par exemple, plus de 237 civils ont été tués par les ADF entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2014.

1.1.2 Augmentation du nombre de déplacés qui sont rentrés dans leur communauté ou région d'origine (2012/13 : 976 544; 2013/14 : 775 000; 2014/15 : 1 100 000)

Au cours de la période 2014/15, 817 463 déplacés sont rentrés chez eux. Ce nombre est inférieur aux prévisions à cause de l'insécurité persistante dans certaines régions d'origine des déplacés et de l'absence de solutions durables.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Maintien d'une moyenne de 75 bases opérationnelles permanentes et temporaires destinées à assurer la protection des civils dans les zones couvertes par la brigade de l'ouest et la brigade Ituri, le secteur 2, le secteur de Katanga et les Kivus

74 Bases opérationnelles permanentes et temporaires maintenues

Au cours de la période considérée, 11 bases opérationnelles permanentes et temporaires ont été supprimées et 2 ont été créées.

Organisation de 290 patrouilles quotidiennes dans les zones de conflit et de 80 patrouilles et escortes quotidiennes visant à assurer la protection du personnel civil de la Mission, et exécution de 6 opérations de renfort avec les FARDC dans les districts du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et de l'Ituri (province Orientale), dans le Katanga et dans les Kivus

275 Patrouilles quotidiennes et 70 patrouilles d'escorte ont été effectuées, et 6 opérations de renfort ont été menées à bien avec les FARDC dans des zones à haut risque où des civils ont été attaqués par des groupes armés.

Maintien d'un contingent de réserve constitué de 3 bataillons, grâce au redéploiement de 3 compagnies au maximum, afin de faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur les civils dans la zone d'opérations

Non Le troisième bataillon de réserve n'a pas été constitué. La MONUSCO a disposé de deux bataillons de réserve jusqu'en mars 2015, date à laquelle un des bataillons a été rapatrié dans le cadre de la réduction des effectifs prévue. La Mission s'est donc retrouvée avec un seul bataillon de réserve.

Réalisation de 10 950 patrouilles, conjointement avec la Police nationale congolaise, dans les zones prioritaires des Kivus et du district de l'Ituri

Élaboration et exécution de 6 plans de protection provinciaux et de 36 plans de protection locaux qui s'appuient sur une concertation efficace avec les autorités nationales et les collectivités locales à propos de l'évaluation des moyens de protection et tiennent compte des recommandations formulées

Mise en place de 42 équipes mixtes de protection des civils et organisation de 270 missions d'évaluation conjointes pour recueillir des informations, analyser l'évolution de la situation et recommander des mesures préventives qui permettent d'atténuer les menaces dont la population civile pourrait faire l'objet et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire

Élargissement du système d'alerte rapide par le déploiement de 300 coordonnateurs locaux supplémentaires dans 30 villages des Kivus, de l'Ituri, du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et du nord du Katanga en vue d'améliorer la communication entre les bases opérationnelles temporaires et de compagnie et la population locale

6 432 Patrouilles conjointes effectuées

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions parce que deux unités de police constituées ont été détachées à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud au cours de la période financière précédente, ce qui a diminué la capacité de la MONUSCO, et que le remplacement de ces unités a été reporté en attente de l'examen stratégique demandé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2098 (2013). Cet examen s'est achevé en janvier 2015 et, sur la base de ses conclusions et de l'évaluation technique réalisée ensuite, il a été décidé que les deux unités de police constituées seraient remplacées et déployées à Kinshasa et dans l'est de la République démocratique du Congo.

79 Plans de protection locaux élaborés et exécutés

Le produit est supérieur aux prévisions car il a fallu mettre des moyens de protection supplémentaires en place dans le cadre des mesures d'atténuation prises à la suite de la fermeture des bases d'opérations. Aucun plan de protection provincial n'a été mis au point, la situation au niveau local ayant demandé une attention accrue.

43 Équipes mixtes de protection des civils mises en place

289 Missions d'évaluation conjointes réalisées

Ce produit est supérieur aux prévisions en raison d'une demande accrue de la part des autorités locales et de la société civile.

696 Coordonnateurs locaux supplémentaires déployés dans 113 villages

Le produit est supérieur aux prévisions car des moyens de protection supplémentaires ont été nécessaires dans l'Ituri et le Tanganyika et dans la région d'Uvira, notamment afin d'atténuer les risques qui découlent de la fermeture des bases d'opérations dans ces régions.

Organisation de 5 ateliers visant à sensibiliser 500 membres de la Police nationale, des FARDC et des autorités administratives à la participation des femmes aux réseaux d'alerte locaux, en mettant l'accent sur la prévention et l'élimination de la violence sexuelle et sexiste pendant et après le conflit

Organisation de 72 campagnes de communication employant des supports divers afin de renforcer les compétences et les capacités en matière de protection des civils, notamment au moyen de la création de groupes de travail thématiques consacrés aux capacités de résilience de la communauté et au renforcement de la confiance entre la population, la société civile et les autorités congolaises

Réalisation de 3 sondages d'opinion dans les Kivus et la province Orientale (Ituri, Bas-Uélé et Haut-Uélé) en vue de rassembler les données de base nécessaires au contrôle de l'efficacité des activités de protection

Réalisation de campagnes d'information multimédias et de programmes de communication dans le cadre d'émissions de Radio Okapi diffusées 24 heures sur 24 au moyen de 36 émetteurs FM répartis sur tout le territoire national et du site Web de Radio Okapi; production d'émissions vidéo hebdomadaires diffusées sur 27 chaînes de télévision locales; production et diffusion du magazine mensuel *Échos de la MONUSCO*; et exploitation et gestion du site Web de la MONUSCO enrichi quotidiennement par des articles, des récits et des photos provenant de l'ensemble de la République démocratique du Congo afin de présenter le mandat de la Mission et la manière dont il est exécuté et de fournir des informations fiables

13 Ateliers de sensibilisation organisés à l'intention de 818 agents de police et membres des FARDC et des autorités administratives

Le produit est supérieur aux prévisions en raison de la demande accrue des autorités gouvernementales.

82 Campagnes de communication organisées en employant des supports divers, dont 66 visant à renforcer les compétences et les capacités en matière de protection des civils et 16 rassemblant la société civile et les autorités locales pour favoriser la réconciliation et la tolérance

Non Un memorandum d'accord a été signé en décembre 2014 par la Harvard Humanitarian Initiative, le Programme des Nations Unies pour le développement et la MONUSCO à propos d'un projet de collecte de données relatives à la consolidation de la paix et à la reconstruction en République démocratique du Congo. La première enquête a été effectuée en mars 2015 et deux sondages d'opinion ont été réalisés au niveau local, notamment dans les Kivus et dans la province Orientale (Ituri). Les résultats ont été publiés sur Internet.

Oui Des émissions de Radio Okapi ont été diffusées 24 heures sur 24 dans plus de 40 zones géographiques et 4 émetteurs supplémentaires ont été installés afin d'améliorer la diffusion et d'étendre la zone de couverture. Les émissions diffusées sur le site Web de la radio (www.radiookapi.net) ont été suivies en direct par 24 millions d'auditeurs par semaine. Sur les réseaux sociaux, les pages de Radio Okapi ont été consultées en moyenne 1,8 millions de fois par mois et la station de radio compte 258 000 abonnés sur Facebook et plus de 60 500 sur Twitter. De plus, 39 vidéos hebdomadaires ont été produites, diffusées sur 26 chaînes de télévision locales et partagées sur YouTube et Facebook. 2 vidéos spéciales consacrées à l'agriculture dans le Sud-Kivu, intitulées « Luhonga », ont été produites et diffusées. Enfin, 11 numéros du magazine *Échos de la MONUSCO* ont été conçus, tirés à 20 000 exemplaires chacun, et distribués.

Le site Web de la MONUSCO (<http://www.monusco.unmissions.org/monuc-french>) a été largement consulté, avec 365 articles mis en ligne et 1 296 000 pages consultées. Pour ce qui est des réseaux sociaux, en juin 2015, la Mission comptait plus de 19 300 abonnés sur Facebook et près de 52 000 sur Twitter.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès dans la réduction de la menace que constituent les groupes armés et dans le renforcement de la sécurité régionale

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
1.2.1 Réduction du nombre de conflits armés signalés mettant en cause des groupes armés congolais et étrangers (2012/13 : 816; 2013/14 : 700; 2014/15 : 600)	Au cours de la période considérée, 410 incidents violents mettant en cause différents groupes armés ont été enregistrés dans la base de données ITEM.	
1.2.2 Aucun cas signalé d'utilisation par des groupes armés du territoire d'un État voisin comme zone d'étape (2012/13: 0; 2013/14 : 0; 2014/15 : 0)	Objectif atteint. Aucun cas n'a été signalé.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
400 mois d'opérations conjointes avec les FARDC afin de contrer la menace que représentent les groupes armés	452	Mois d'opérations menées conjointement avec les FARDC contre les groupes armés, dont 180 avec la brigade d'intervention
200 mois d'opérations indépendantes afin de contrer la menace que représentent les groupes armés	128	Mois d'opérations indépendantes effectués contre les groupes armés, notamment par les brigades-cadre et la brigade d'intervention. Le produit est inférieur aux prévisions car plus d'opérations conjointes que prévu ont été effectuées.
42 heures de vol par jour à l'appui des opérations menées avec les FARDC	40	Heures de vol par jour effectuées en soutien aux FARDC, dont 10 heures pour la brigade d'intervention
10 heures par jour pendant 260 jours consacrées à des opérations de surveillance à l'aide de drones et au contrôle des activités à la frontière	4	Heures par jour, en moyenne, consacrées à ces activités pendant 260 jours Le produit est inférieur aux prévisions en raison de trois facteurs : a) la zone de vol a été modifiée en octobre 2014 et aucun vol n'a pu être effectué pendant 10 jours; b) le drone s'est écrasé à Bunia le 21 octobre 2014 et il a donc fallu le localiser, le remonter et le tester; c) les conditions climatiques ont été mauvaises et le nombre d'opérations de surveillance demandées moindre que prévu.

8 séances d'information sur l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération organisées à l'intention de 100 dirigeants locaux dans les Kivus et la province Orientale, axées sur le contrôle du respect de l'embargo sur les armes et des activités transfrontières et la communication d'informations sur ces questions

Non Le produit n'a pas été exécuté en raison des mauvaises conditions de sécurité et des opérations militaires en cours dans les régions concernées.

Réalisation escomptée 1.3 : Progrès dans la lutte contre l'impunité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.3.1 Augmentation du nombre d'enquêtes militaires menées et de poursuites engagées pour des infractions graves (2012/13 : 15; 2013/14 : 40; 2014/15 : 55)

Le nombre d'enquêtes menées et de poursuites engagées s'élève à 36, et 26 audiences foraines ont été organisées conjointement par la MONUSCO et d'autres partenaires.

1.3.2 Augmentation du nombre d'enquêtes menées et de mesures disciplinaires prises à l'encontre d'agents pénitentiaires congolais coupables de violations des droits de l'homme (2013/14: 15; 2014/15 : 25)

On ne dispose d'aucune information sur les violations des droits de l'homme commises par des agents pénitentiaires puisqu'il n'existe pas de cadre légal facilitant la prise de mesures disciplinaires dans les prisons.

1.3.3 Diminution du nombre d'enfants accusés d'être liés à des groupes armés qui sont détenus par les forces de sécurité nationales (2012/13: 111; 2013/14 : 75; 2014/15: 50)

Au cours de la période considérée, 143 enfants accusés d'être liés à des groupes armés étaient détenus par les forces de sécurité nationales.

Ce nombre est plus élevé que prévu en raison des opérations militaires menées contre les groupes armés. Ces enfants étaient détenus par les forces de sécurité nationales qui espéraient obtenir d'eux des renseignements après les avoir arrachés aux groupes armés.

1.3.4 Augmentation du nombre de condamnations pour violations graves des droits de l'homme, y compris des actes de violence sexuelle (2012/13 : 440; 2013/14 : 480; 2014/15 : 500)

Au cours de la période considérée, 237 personnes coupables de violations graves des droits de l'homme ont été condamnées, dont 167 membres des FARDC, 64 agents de la Police nationale congolaise et 6 membres de groupes armés, soit davantage que pendant la période 2013/2014, qui avait vu 207 condamnations.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre

Observations

Organisation de 350 missions de surveillance des droits de l'homme et réalisation de 50 enquêtes afin de vérifier les allégations de violations des droits de l'homme et de formuler des recommandations pour aider le Gouvernement et d'autres partenaires à prendre des mesures de protection

323 Missions de surveillance effectuées
175 Enquêtes menées

Le nombre d'enquêtes réalisées est plus élevé que prévu parce que des opérations militaires ont été menées contre les groupes armés et qu'il a fallu surveiller la zone d'opérations.

Organisation de 168 missions de surveillance et réalisation de 12 enquêtes afin de vérifier les allégations de violations graves des droits de

191 Missions de surveillance ont été effectuées et 13 enquêtes réalisées, permettant la libération de 1 441 enfants.

l'enfant, y compris de violences sexuelles sur mineurs, commises par les parties au conflit

Organisation de 5 missions spéciales dans le cadre des arrangements de suivi, d'analyse et de communication de l'information afin d'enquêter sur les violations des droits de l'homme, et plus particulièrement sur les cas de violences sexuelles liées au conflit

Tenue à jour de la base de données commune du groupe de travail de l'équipe de pays des Nations Unies concernant les graves violations des droits de l'enfant

Facilitation de la libération des enfants accusés d'être liés à des groupes armés qui sont détenus par les forces de sécurité nationales, l'armée ou les services de renseignements

Organisation de 32 ateliers sur des questions de protection afin de donner aux réseaux de défense des droits de l'homme les moyens d'assurer en toute autonomie la protection des victimes, des témoins, des journalistes et des militants des droits de l'homme

Fourniture de conseils techniques aux autorités congolaises dans le cadre de 40 réunions de travail mensuelles sur les activités de sensibilisation, et échange d'informations concernant le suivi des cas de violation des droits de l'homme, l'objectif étant d'amener les autorités civiles et militaires aux niveaux national, provincial et local à respecter davantage le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire

Mise en place de trois « numéros verts » (permanences téléphoniques) gérés par la police nationale à Bukavu, Kisangani et Goma afin d'encourager la dénonciation des violations des droits de l'homme commises par le personnel en tenue et de faciliter le lancement immédiat d'interventions, et organisation de réunions de coordination mensuelles visant à mobiliser un financement pour les lignes vertes

Suite donnée à 120 demandes de contrôle, conformément à la politique de soutien conditionnel régissant la participation de la Mission à des opérations menées par les bataillons des FARDC

6 Missions spéciales menées pour enquêter sur les violations des droits de l'homme, et plus particulièrement sur les cas de violences sexuelles liées au conflit

Oui Au total, 1 801 nouveaux cas de graves violations des droits de l'enfant ont été enregistrés dans la base de données ITEM et dans celle qui a été constituée à l'appui du mécanisme de suivi et de communication de l'information.

Oui Au cours de la période considérée, 143 enfants détenus par les forces de sécurité nationales, l'armée ou les services de renseignements pour association à des groupes armés ont été relâchés.

37 Ateliers organisés sur différents sites à l'intention des autorités politiques et administratives

Le produit est supérieur aux prévisions car la société civile a participé activement aux ateliers en vue des élections à venir.

140 Réunions de travail organisées pour débattre des questions de protection et permettre la fourniture de conseils techniques, dont des réunions avec les autorités judiciaires et gouvernementales congolaises consacrées au suivi des affaires de protection après les attaques menées par les ADF à Beni.

2 « Numéros verts » financés et mis en place à Beni pour renforcer la sécurité à la suite d'une série d'atrocités massives. À la fin de la période considérée, la mise en place de nouveaux « numéros verts » à Goma, Bukavu et Kisangani était en cours.

515 Opérations de contrôle effectuées sur demande pour un total de 1 651 individus, conformément à la politique de soutien conditionnel de la Mission.

Le produit est supérieur aux prévisions compte tenu de l'application et du meilleur respect de la Politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le contexte d'un appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes.

Composante 2 : stabilisation des zones touchées par le conflit

38. Les groupes armés congolais et étrangers ont continué de faire obstacle à la stabilisation des zones touchées par le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo, et ce malgré les progrès accomplis pour les neutraliser et ainsi supprimer une des causes profondes du conflit. Les avancées sont restées fragiles, des groupes dissidents et des éléments résiduels de groupes armés ayant continué de harceler les populations civiles et de se livrer à des activités criminelles comme l'exploitation illicite des ressources naturelles, la contrebande et le prélèvement illégal de taxes. Le rétablissement de l'autorité de l'État n'a que peu progressé en raison du retard pris dans le déploiement des agents de l'État, de la présence de groupes armés près des zones libérées et de l'exploitation illégale des ressources naturelles par ces groupes.

39. Le différend qui oppose de longue date les communautés sur la question de leurs ressources, de leur territoire et de leur statut est demeuré une cause de violence. L'absence d'une autorité nationale responsable et adaptée dans une grande partie de l'est de la République démocratique du Congo reste un des principaux moteurs du conflit. La Mission a intensifié ses activités de stabilisation et appuyé le rétablissement de l'autorité de l'État dans 10 îlots de stabilité répartis dans quatre provinces. Au total, 77 projets à effet rapide ont été menés à l'appui de la stratégie de stabilisation en tenant compte des besoins des différentes zones touchées. La plupart d'entre eux visaient à rétablir l'autorité de l'État grâce à la remise en état des infrastructures publiques, à des activités de formation et à la fourniture de matériel aux prestataires de services publics liés à la sécurité, à la justice, au système pénitentiaire et à l'administration civile. D'autres avaient pour but d'aider les communautés touchées par le conflit et les groupes vulnérables à s'organiser et à faire entendre leur voix, notamment en leur apportant un soutien concret.

40. La Mission a collaboré avec plus de 800 chefs de village et responsables locaux pour chercher une solution au conflit, mener des activités de prévention et engager un dialogue communautaire, dans l'objectif d'instaurer un environnement propice à la réconciliation entre les communautés et à la planification au niveau local. Plus de 450 fonctionnaires des autorités territoriales ont suivi une formation sur la gouvernance décentralisée à l'échelon local, la planification locale et l'enregistrement des actes d'état civil afin d'améliorer les capacités et les prestations des services administratifs. En outre, la Mission a appuyé la constitution de 22 comités de conciliation locaux chargés d'empêcher que des conflits n'aient cours dans les communautés ou d'en atténuer la gravité et de promouvoir la cohabitation pacifique dans les régions concernées par le retour de déplacés, de réfugiés et d'ex-combattants. En réaction aux atrocités massives commises dans la région de Beni, dans le Nord-Kivu, la MONUSCO a renforcé sa présence militaire et policière à Kamango, Eringeti et Semuliki, de sorte que les déplacés et réfugiés

ont pu y revenir. Deux de ces régions ont ensuite bénéficié d'un appui dans le cadre du projet des îlots de stabilité.

41. La composante police de la Mission a effectué des opérations de surveillance quotidiennes avec les agents de la Police nationale congolaise déployés dans l'est de la République démocratique du Congo et dispensé une formation à plus de 1 500 agents congolais. Des séances de formation axées sur l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des détenus ont continué d'être organisées à l'intention des agents de l'État, et notamment des directeurs de prison. Plus de 200 membres du personnel judiciaire ont suivi une formation sur la procédure pénale et les techniques d'enquête conformes aux normes internationales. La MONUSCO a poursuivi ses missions de bons offices afin d'encourager le Gouvernement à étendre son autorité en affectant des fonctionnaires dans des régions auparavant contrôlées par des groupes armés.

42. Le Gouvernement a approuvé en avril 2015 des plans d'action provinciaux relatifs aux opérations de stabilisation qui ont été conçus dans le cadre de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, vaste mécanisme de consultation rassemblant les autorités provinciales et nationales congolaises, la société civile, des organisations non gouvernementales, des représentants de l'ONU, les donateurs et les partenaires bilatéraux. Le conflit a été analysé et les besoins évalués dans 13 zones touchées pour mettre en lumière la dynamique du conflit touchant à la sécurité, au territoire, à l'identité territoriale, aux ressources naturelles et aux questions régionales. Les consultations ont été animées par des responsables du programme gouvernemental de stabilisation et de reconstruction dans les provinces et les ministres provinciaux pour s'assurer que le plan d'action soit bien pris en main par les autorités. Conformément à la Stratégie internationale d'appui, la MONUSCO a coordonné l'élaboration et la mise en œuvre des activités de stabilisation.

43. La Mission a continué d'appuyer le désarmement des combattants congolais et étrangers dans l'est de la République démocratique du Congo. Au cours de la période considérée, les effectifs des groupes armés ont été réduits grâce à des opérations militaires et à des campagnes d'information et des activités en matière de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinstallation ou rapatriement. Toutefois, il restait beaucoup à faire pour assurer le succès du troisième programme de désarmement, démobilisation et réintégration, qui a été officiellement lancé par le Ministre de la défense en mai 2015. Le budget total nécessaire pour s'occuper de 12 000 ex-combattants a été estimé à 85 millions de dollars. Au cours de la période considérée, la MONUSCO a alloué 6 millions de dollars à la construction de deux centres de préparation à la réintégration et distribué des vivres et des produits non alimentaires à 4 662 ex-combattants et 453 personnes à leur charge placés temporairement dans des camps avant le début du processus de réinsertion proprement dit.

44. Le M23, qui a occupé de vastes zones du Nord-Kivu, notamment Goma, a été vaincu en novembre 2013. Depuis, seuls quelques combattants, qui avaient fui au Rwanda et en Ouganda, ont pu bénéficier du programme de rapatriement librement consenti, sous les auspices des signataires de la Déclaration de Nairobi du 12 décembre 2013. La majorité des combattants du M-23 attendent toujours d'être amnistiés et rapatriés dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinstallation ou rapatriement. D'anciens

dirigeants du Mouvement s'employaient activement à miner le processus, et les acteurs régionaux n'exerçaient pas la pression politique nécessaire pour le faire avancer. Afin d'accélérer le rapatriement des combattants du M23 qui se trouvaient toujours au Rwanda et en Ouganda, il a été décidé à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, lors d'un sommet extraordinaire qui s'est tenu le 18 mai 2015 à Luanda, de mettre en place un dispositif réunissant la République démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'ONU et la Conférence elle-même.

Réalisation escomptée 2.1 : Consolidation des institutions étatiques et des services publics dans les zones libérées des groupes armés

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Augmentation du nombre total de fonctionnaires et d'agents de la Police nationale congolaise, du système judiciaire et de l'administration pénitentiaire affectés dans les zones libérées des groupes armés (2012/13 : 3 086; 2013/14 : 3 814; 2014/15 : 4 300)

Au cours de la période considérée, 190 agents de police ont été affectés dans les zones libérées des groupes armés sur les territoires de Bunia, Dungu, Ruthuru et Uvira. Rares sont les agents qui ont été sélectionnés par la Police nationale pour suivre un cours de perfectionnement et être affectés dans ces régions. Par ailleurs, 45 agents pénitentiaires ont été déployés, mais la Mission n'a assuré le transport d'aucun fonctionnaire vers les zones concernées.

Le produit est inférieur aux prévisions en raison des difficultés rencontrées pour rétablir l'autorité de l'État dans les zones prioritaires : la mise en place des structures de l'administration civile a pris un certain temps, les systèmes traditionnels d'administration territoriale dominaient dans les zones ciblées et les fonds alloués pour le déploiement de fonctionnaires de l'administration civile étaient insuffisants.

2.1.2 Augmentation du nombre de membres du personnel judiciaire formés dans les zones touchées par le conflit (2012/13 : 900; 2013/14 : 1 220; 2014/15 : 1 550)

Objectif atteint. Une formation a été dispensée à 788 membres du personnel judiciaire en fonctions dans les zones touchées par le conflit, portant à 2 008 le nombre total d'agents formés.

2.1.3 Augmentation du nombre total d'agents de la police nationale ayant suivi une formation de base de longue durée (2012/13 : 2 000; 2013/14 : 3 350; 2014/15 : 4 500)

Une formation de base de longue durée comprenant 32 modules consacrés aux tâches de police générales a été dispensée à 513 élèves de l'académie de police, situés principalement dans l'est de la République démocratique du Congo, ce qui a porté à 3 863 le nombre total d'agents formés.

Le produit est inférieur aux prévisions car le Gouvernement a annulé les fonds alloués à l'organisation de formations de longue durée, qui étaient censées être cofinancées par les autorités nationales et dispensées par la composante police de la Mission.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Facilitation de l'organisation, à l'intention de 500 représentants des FARDC, de 50 ateliers consacrés à la coordination entre civils et militaires et à la protection des civils	27	Ateliers organisés pour un total de 2 284 hommes des FARDC, dont 615 officiers Le produit est inférieur aux prévisions car les opérations conjointes ont été interrompues pendant le premier semestre de 2015.
Organisation de 290 patrouilles quotidiennes dans les zones de conflit et de 80 patrouilles et escortes quotidiennes visant à assurer la protection du personnel civil de la Mission, et exécution de 6 opérations de renfort avec les FARDC dans les districts du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et de l'Ituri (province Orientale), dans le Katanga et dans les Kivus	275	Patrouilles quotidiennes et 70 patrouilles d'escorte ont été effectuées, et 6 opérations de renfort ont été menées à bien avec les FARDC dans des zones à haut risque où des civils ont été attaqués par des groupes armés.
Organisation de 20 campagnes de sensibilisation visant à présenter l'appareil national – administration civile, police, justice, administration pénitentiaire – dans 5 provinces (Nord-Kivu, Sud-Kivu, province Orientale, Maniema et nord du Katanga)	10	Campagnes de sensibilisation organisées dans 4 provinces à l'intention de 379 représentants de l'administration civile afin de présenter l'appareil national. Dans le cadre d'une des campagnes, lancée pendant la période précédente, la MONUSCO a mis l'accent sur les activités visant à combler les lacunes dans les secteurs où des progrès s'imposaient.
Aide au déploiement de 500 représentants de l'État (administration civile, police, justice et administration pénitentiaire) dans le cadre de missions de bons offices en vue de promouvoir le dialogue social et la prise en considération systématique de la problématique hommes-femmes au niveau local et de renforcer les relations entre les communautés et les autorités provinciales et locales	Oui	Au cours de la période considérée, 4 missions conjointes ont été effectuées avec les autorités provinciales et locales afin de toucher les populations locales, de promouvoir le dialogue social au niveau local et de resserrer les liens entre les communautés. De plus, 7 ateliers ont été organisés à l'intention de 795 représentants de l'État et de la société civile en vue de faciliter le dialogue social et la participation des femmes à la vie politique.
Exécution par 5 équipes de surveillance conjointe de missions sur le terrain, à raison de 240 jours par équipe, en vue de surveiller le déploiement des agents de l'État et de faciliter le dialogue social au niveau local dans les Kivus et dans l'Ituri (province Orientale)	Non	Aucune mission sur le terrain n'a été effectuée par des équipes de surveillance conjointe en l'absence d'un plan officiel de déploiement des agents de l'État. Toutefois, les bureaux locaux de la MONUSCO ont organisé régulièrement des visites sur le terrain pour surveiller l'avancement des projets en cours et faciliter le dialogue à l'échelon local.

Offre d'un appui dans le cadre de la formation, de l'équipement et du déploiement de 500 nouveaux agents de la Police nationale dans les zones libérées des groupes armés et les zones à stabiliser en priorité

Offre d'un appui consistant en la formation de 250 agents de police spécialisés dans la lutte contre la violence sexuelle, l'impression en 1 000 exemplaires du manuel de formation à la lutte contre la violence sexuelle à l'intention des agents de la police judiciaire et la distribution de 5 000 dépliants visant à sensibiliser la population à la violence sexuelle

Organisation de 10 séances de sensibilisation à l'intention du personnel de police dans toutes les capitales de province pour faire mieux comprendre l'importance de la lutte contre les violences sexuelles et de la police de proximité

Organisation de 4 stages de formation portant sur la gestion administrative et les connaissances informatiques de base à l'intention de 400 femmes venues de la société civile

190 Agents ayant suivi un cours de perfectionnement ont été et déployés dans les zones libérées des groupes armés.

Le produit est inférieur aux prévisions en raison du retard pris par les responsables nationaux pour recruter les nouveaux élèves de l'académie de police.

183 Agents de police ayant suivi une formation sur les techniques d'enquête dans les affaires de violence sexuelle. Il était prévu que cette activité soit organisée dans l'ensemble du pays, mais la MONUSCO a préféré se concentrer sur les zones touchées par le conflit armé dans l'est de la République démocratique du Congo.

Un manuel de formation aux techniques d'enquête a été établi et sera distribué pendant la prochaine période.

300 Dépliants distribués auprès des représentants du Gouvernement et de la société civile afin de faire mieux connaître les voies de recours judiciaire dont disposent les victimes de violences sexuelles. Le produit est inférieur aux prévisions car les crédits disponibles initialement ont été alloués à d'autres activités de sensibilisation et de communication.

Oui Au total, 19 séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention du personnel de police dans l'ensemble des 9 secteurs et 10 sous-secteurs de l'est de la République démocratique du Congo, dont 5 ateliers pour 199 agents consacrés au recrutement de femmes au sein de la police, et à la prévention et la répression de la violence sexuelle et sexiste.

2 Stages de formation consacrés à la gestion administrative organisés à l'intention de 82 femmes venues d'organisations de la société civile

Le produit est inférieur aux prévisions car les priorités définies dans le plan de travail ont évolué et qu'il a fallu apporter un appui plus important aux équipes sur le terrain en ce qui concerne la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes.

Organisation, à l'intention de 240 membres du personnel judiciaire, de 16 stages de formation portant sur l'administration et la gestion des tribunaux et la gestion des dossiers et du greffe, afin de soutenir l'appareil de la justice pénale et de l'administration pénitentiaire dans les zones touchées par le conflit armé

Organisation de 8 stages de formation portant sur le code de procédure pénale congolais et les techniques d'enquête conformes aux normes internationales à l'intention de 120 membres du personnel judiciaire affectés dans les zones touchées par le conflit

Organisation de 384 consultations ou séances de mentorat à l'intention de 32 responsables judiciaires sur le terrain afin de renforcer les garanties d'une procédure régulière et de régulariser les situations dans lesquelles il y a détention illégale

Organisation de séances de mentorat hebdomadaires à l'intention de 3 directeurs de prison et de formations en cours d'emploi pour 15 agents de l'administration pénitentiaire dans 3 établissements

Mise à l'essai du manuel de gestion des incidents dans les prisons à Goma, à Bukavu, à Kisangani et à Bunia, et réalisation d'une étude des enseignements tirés de l'expérience, en vue de renforcer la sécurité dans les prisons

Fourniture au Gouvernement d'une assistance technique en vue de rouvrir les fermes-prisons à Osio, Nyongera, Kisangani, Dungu, Bunia, Aru, Mahagi, Kalemie, Lumumbashi et Rutshuru et d'accroître leur capacité à produire en autosuffisance pour compléter les rations quotidiennes des détenus et réduire le nombre de décès dus à la malnutrition dans les prisons

Organisation de réunions et de séances de mentorat en cours d'emploi hebdomadaires à l'intention de 18 directeurs de prison et d'ateliers de renforcement des capacités bimensuels consacrés au fonctionnement et à la gestion des prisons à l'intention de 90 agents pénitentiaires dans 10 établissements des Kivus, 3 du Katanga et 5 de la province Orientale; et animation de 6 ateliers de formation portant sur le fonctionnement et la gestion des prisons pour 150 membres du personnel pénitentiaire

17 Stages de formation organisés à l'intention de 325 membres du personnel judiciaire

7 Stages de formation organisés à l'intention de 213 membres du personnel judiciaire

250 Consultations et séances de mentorat organisées à l'intention de 31 responsables judiciaires dans 8 localités

Le produit est inférieur aux prévisions car les responsables judiciaires en poste dans un même bâtiment ont assisté à des séances communes.

Oui Les spécialistes des questions pénitentiaires en poste dans 18 prisons ont organisé des séances de mentorat et de formation en cours d'emploi quotidiennes et hebdomadaires pour 18 directeurs de prison et 80 agents pénitentiaires.

Oui Le manuel de gestion des incidents dans les prisons a été mis à l'essai. Le manuel, en version électronique ou sur papier, a servi d'ouvrage de référence pour les séances de mentorat et de formation en cours d'emploi.

Oui Des séances de consultation technique et de mentorat hebdomadaires sur la production alimentaire (principalement de légumes et de maïs) ont été organisées à l'intention des directeurs et du personnel des 10 prisons concernées pour augmenter les rations des détenus et générer des revenus pour les prisons.

Oui Des réunions et des séances de mentorat en cours d'emploi ont été organisées chaque semaine pour 18 directeurs de prison.

La MONUSCO a également organisé 4 ateliers de formation dans les 4 provinces de l'est de la République démocratique du Congo, au cours desquels 157 agents pénitentiaires ont été formés au fonctionnement et à la gestion des prisons.

Organisation de 40 visites sur le terrain conjointement avec les autorités pénitentiaires pour inspecter les prisons	30 Visites sur le terrain effectuées conjointement Le produit est inférieur aux prévisions en raison des mauvaises conditions de sécurité sur certains sites.
Remise en état de 1 800 kilomètres de routes afin de permettre l'accès à des zones reculées	380 Kilomètres de routes remis en état Le produit est inférieur aux prévisions parce que les ingénieurs ont dû se consacrer à d'autres tâches prioritaires et que l'objectif fixé était trop ambitieux.
Tenue de 12 réunions mensuelles de coordination avec la communauté internationale des donateurs et les partenaires au sujet de la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation	Oui Au total, 12 réunions mensuelles de donateurs ont été organisées pour débattre des questions de stabilisation et des réunions d'information ont été organisées régulièrement à l'intention des donateurs dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources.
Fourniture d'une assistance logistique et technique aux autorités congolaises provinciales et nationales (notamment dans le cadre du plan de stabilisation et de reconstruction pour les zones sortant d'un conflit armé) en vue de l'organisation de 2 réunions du comité de suivi, de 1 réunion du comité de pilotage et de 36 réunions du comité technique conjoint	Non Une réunion du comité de suivi a été organisée au niveau national à la suite de l'élaboration et de l'adoption des stratégies et plans d'action provinciaux de stabilisation et 7 réunions du comité technique conjoint se sont tenues pour assurer le suivi des projets en cours. En revanche, aucune réunion du comité de pilotage n'a été organisée. Le produit exécuté est inférieur aux prévisions car la priorité a été donnée à l'élaboration des stratégies et plans provinciaux de stabilisation, lesquels ont été approuvés par le Gouvernement le 8 avril 2015. Le nombre de projets à examiner et à suivre était donc limité.
Organisation de 36 missions conjointes dans les Kivus et la province Orientale, dans le cadre du plan de stabilisation et de reconstruction et de la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation	36 Missions conjointes effectuées. Un rapport sur l'état de la mise en œuvre du plan/de la stratégie et les obstacles rencontrés a été élaboré au terme de chaque mission, et les institutions publiques concernées, les partenaires d'exécution et les donateurs ont donné suite aux conclusions qui y étaient présentées.

Réalisation escomptée 2.2 : Désarmement, démobilisation et réintégration/désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.2.1 Augmentation du nombre total d'ex-combattants congolais désarmés qui ont été démobilisés (2012/13 : 115 045; 2013/14 : 261 643; 2014/15 : 265 143)

Au cours de la période considérée, 4 352 ex-combattants ont rejoint le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, dont 852 avaient été désarmés dans des camps de transit de la MONUSCO et 3 500 dans des camps d'attente mis en place par le Gouvernement. Les autres éléments ont répugné à se rendre au regard des mauvaises conditions de vie régnant dans les camps d'attente et de la longueur des séjours.

2.2.2 Augmentation du nombre total d'ex-combattants étrangers et de personnes à leur charge qui ont été rapatriés (2012/13 : 34 193; 2013/14 : 36 293; 2014/15 : 38 793)	À la fin de la période considérée, au total 123 938 ex-combattants avaient été désarmés, contre 119 586 à la fin de la période 2013/14. L'objectif fixé était trop ambitieux. Au cours de la période considérée, 476 ex-combattants étrangers et personnes à leur charge ont été pris en charge et rapatriés, ce qui porte le nombre total à 31 077. Ce nombre est moins élevé que prévu car le processus de désarmement volontaire lancé en mai 2014 est au point mort : près de 1 335 ex-combattants des FDLR et personnes à leur charge attendent dans trois camps de transit de savoir s'ils seront rapatriés au Rwanda ou s'ils obtiendront l'asile dans un pays tiers.
2.2.3 Augmentation du nombre total d'enfants associés à des groupes armés qui ont été libérés (2012/13 : 44 726; 2013/14 : 46 091; 2014/15 : 47 091)	Au cours de la période considérée, 1 438 enfants ont été libérés des groupes armés, dont 577 dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Le produit est supérieur aux prévisions grâce aux opérations militaires en cours, qui ont encouragé les enfants à s'échapper.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Tenue de réunions mensuelles de coordination et d'information avec l'Unité d'exécution du plan national et les donateurs potentiels afin d'aider le Gouvernement à définir la stratégie et les opérations relatives au troisième Programme national de désarmement, démobilisation et réintégration (PNDDR III) en matière de mobilisation des ressources et de gestion de la mise en œuvre	Oui	Des réunions de coordination mensuelles ont été organisées avec l'Unité d'exécution du plan national, le Ministère de la défense, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et les donateurs.
Fourniture d'un appui logistique aux autorités congolaises dans 17 camps de désarmement, de démobilisation et de réintégration en vue du désarmement et de la démobilisation de 3 500 ex-combattants dans le cadre du PNDDR III	Oui	Un appui logistique a été apporté dans 3 camps d'attente (Kitona, Kamina et Kotakoli), 4 camps de regroupement (Mubambiro, Nyamunyuni, Munigi et Dromo) et 17 camps de transit au cours de la période considérée.
Appui à la réinsertion de 1 500 ex-combattants congolais qui ont déjà été démobilisés et sont rentrés chez eux mais n'ont pas encore reçu d'aide à la réinsertion	Non	4 800 kits de réinsertion ont été achetés au cours de la période considérée. Ils seront distribués aux ex-combattants pendant le prochain exercice budgétaire, le programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration ayant été approuvé et mis en œuvre plus tard que prévu. Par ailleurs, la MONUSCO a alloué 6 millions de dollars à la construction de deux centres de préparation à la réintégration des ex-combattants afin de commencer les activités de réinsertion.

Fourniture d'un appui logistique, dans le respect des normes internationales, en vue de la réinsertion de 3 500 ex-combattants dans le cadre du PNDDR III (aide psychosociale, éducation civique, dépistage du VIH/sida, services d'orientation professionnelle et activités de surveillance et de vérification réalisées conjointement avec le Gouvernement)

Destruction de 3 500 armes et de leurs munitions remises par des ex-combattants

Tenue de réunions hebdomadaires sur l'application du PNDDR III avec le Centre de coordination des opérations conjointes

Organisation de 10 réunions avec les FARDC, l'équipe de pays des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour encourager, suivre et coordonner la libération et le rapatriement dans leur pays d'origine des enfants encore enrôlés dans des groupes armés étrangers

Organisation, dans le cadre du PNDDR III, de 42 missions sur des sites de regroupement afin de faire sortir les enfants des centres de regroupement mis en place (centres de désarmement, démobilisation et réintégration) ou de les libérer directement des groupes armés

Oui Des missions de surveillance et de vérification ont été menées conjointement avec le Gouvernement à Kamina, Kitona, Kotakoli et Buleusa dans le cadre du processus de désarmement volontaire des FDLR. Des programmes d'aide psychosociale et d'éducation civique ont été lancés pendant la période considérée. De plus, 1 095 ex-combattants ont été sensibilisés à la prévention du VIH/sida et des MST et 469 ont bénéficié de services de consultation et de dépistage confidentiels

Il n'a pas été possible de faire profiter davantage de personnes des activités de sensibilisation et des services de consultation et dépistage confidentiels en raison des conditions de sécurité précaires dans la plupart des camps de transit.

720 Armes et 177 220 munitions remises par des ex-combattants détruites. Le Gouvernement conserve d'autres armes récupérées dans le cadre du programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration en attendant leur destruction.

Non Le Centre de coordination des opérations conjointes a été créé en juin 2015 et la première réunion s'est tenue en juillet 2015 (après la fin de la période considérée).

12 Réunions tenues avec les FARDC, le CICR et les organisations non gouvernementales partenaires pour suivre, coordonner et encourager la libération des enfants enrôlés dans des groupes armés. Ces réunions ont contribué à la libération de 19 enfants.

Oui 23 missions ont été effectuées dans le cadre du PNDDR III pour libérer les enfants des groupes armés, dont 11 sur des sites de regroupement. De plus, 3 missions ont été menées à Kamina conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et ont abouti à la libération de 172 enfants. En outre, la MONUSCO a soutenu le transfert d'anciens combattants du M23 et des FRPI de l'Ouganda à Bunia et a libéré 26 enfants.

Le produit est inférieur aux prévisions parce que certains sites, comme Kotakoli, se trouvent dans des zones très reculées et qu'il a fallu organiser des vols spéciaux pour s'y rendre.

Tenue de réunions mensuelles avec les FARDC, la Commission nationale pour les réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le CICR pour tâcher de régler la question des ex-combattants étrangers démobilisés et des personnes à leur charge qui ne veulent pas être rapatriés dans leur pays d'origine, conformément aux normes internationales

Tenue de 6 réunions de coordination avec les commissions de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation de l'Ouganda et du Rwanda et avec le Gouvernement burundais en vue du rapatriement des ex-combattants étrangers

Organisation de missions hebdomadaires dans 9 centres de regroupement, de transit ou de réinsertion dans les Kivus, l'Ituri, le nord du Katanga, le Bas-Congo et l'Équateur afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du PNDDR III

Organisation de 12 campagnes multimédia de sensibilisation au processus de désarmement, démobilisation et réintégration dans les Kivus, le Maniema, le nord du Katanga et l'Ituri : diffusion de 100 nouvelles émissions (y compris 500 entretiens) sur Radio Okapi et les radios mobiles de la MONUSCO; réalisation de 12 entretiens sur le Web et de 12 entretiens vidéo; et production et diffusion de 1 400 000 dépliants en acholi, en français, en kinyarwanda et en lingala afin de faire connaître les activités et les objectifs liés au processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation aux forces et groupes armés (notamment les ADF, les FARDC, les FDLR et la LRA) et aux communautés locales

Oui 10 réunions de la commission technique ont été organisées au sujet des FDLR et 4 autres réunions se sont tenues pour coordonner les stratégies de sensibilisation et harmoniser les données relatives au rapatriement.

6 Réunions de coordination tenues avec l'Ouganda et le Rwanda

En ce qui concerne le Burundi, la MONUSCO a organisé le rapatriement d'ex-combattants des Forces nationales de libération au Burundi par l'intermédiaire des FARDC étant donné que le programme national burundais de désarmement, de démobilisation et de réintégration s'est achevé en 2009.

Oui Des missions ont été effectuées régulièrement dans 9 camps de regroupement. Des équipes locales ont visité régulièrement les centres de regroupement de Mubambiro, Rwampara et Beni. De plus, 4 vols spéciaux ont été organisés en avril 2015 pour permettre la visite des 3 centres permanents de Kamina, Kotakoliand et Kitona, qui se trouvent dans des zones reculées et à destination desquels il n'existe pas de vols réguliers de la MONUSCO.

Oui 12 campagnes multimédia de sensibilisation ont été organisées et 12 entretiens sur le Web et 12 entretiens vidéo ont été réalisés; 360 émissions de radio Gutahuka ont été diffusées afin de faire passer 1 500 messages de sensibilisation à l'intention des FDLR; 20 campagnes radiophoniques de sensibilisation ont été menées à bien, dont un programme de sensibilisation d'une durée de trois mois ciblant les FDLR à Kisangani; 6 missions ont été effectuées au Rwanda afin de rassembler des données audio et vidéo, dont 4 dans le centre de démobilisation de Mutobo; et 13 documentaires ont été produits à des fins de sensibilisation.

163 500 dépliants ont été imprimés à l'intention des groupes armés locaux et étrangers. Ils ont été largués en fonction des opérations militaires menées, en tenant compte des informations recueillies sur le terrain et en coordination avec les Services de

Impression de 40 000 prospectus à distribuer aux membres des groupes armés et réalisation de 60 missions de sensibilisation sur le terrain consacrées au processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation, à l'appui des opérations militaires nationales visant à désarmer, démobiliser et rapatrier les membres de la LRA, des ADF et des FDLR	renseignement congolais et les FARDC. Pour des raisons de sécurité, la MONUSCO a restreint les activités de distribution directe de dépliants et privilégié d'autres méthodes, notamment la projection de vidéos dans des camps de déplacés connus pour abriter des membres de groupes armés étrangers et l'organisation de campagnes radiophoniques de sensibilisation.
	40 000 Prospectus imprimés et distribués et 60 missions sur le terrain effectuées
Organisation de 36 missions de sensibilisation dans les Kivus, en particulier dans les communautés au sein desquelles se trouvent des membres de groupes armés, afin d'inciter ceux-ci à se désengager et à se détacher des populations locales	36 Missions de sensibilisation menées dans les Kivus

Réalisation escomptée 2.3 : Relance de l'économie locale

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
2.3.1 Augmentation du nombre de sites miniers dont le contrôle est repris aux groupes armés et qui sont exploités en toute légalité comme entreprises commerciales (2012/13 : 160; 2013/14 : 350; 2014/15 : 450)	Le 1 ^{er} juillet 2014, l'homologation des sites miniers a été confiée à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui, avec l'appui de l'Agence des États-Unis pour le développement international, a homologué 57 sites d'extraction d'étain, de tungstène, de tantale et d'or exempts de conflits. La Mission n'étant plus chargée de cette activité, elle n'était pas en mesure de renseigner le nombre de sites miniers actuellement contrôlés par des groupes armés.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination des équipes conjointes d'homologation et homologation de 40 sites miniers dans toutes les provinces de l'est du pays	Non	Cette activité a été confiée à l'OIM le 1 ^{er} juillet 2014.
Formulation de recommandations pour la mise en place de 4 centres de négoce (3 au Nord-Kivu et 1 au Sud-Kivu), surveillance de la situation en matière de sécurité dans les sites miniers et échange d'informations sur le trafic de minéraux avec les autorités congolaises compétentes	Non	Cette activité a été confiée à l'OIM le 1 ^{er} juillet 2014.

Facilitation de la mise en place de 8 plateformes de dialogue entre les communautés en conflit pour leur permettre de s'entendre sur les causes du conflit et trouver des solutions qui puissent servir de base à la programmation des activités relatives à la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation

Coordination de 8 programmes locaux de relance de l'économie et de promotion de la cohésion sociale offrant des solutions économiques alternatives et visant à prévenir toute stigmatisation au profit de 6 000 habitants des zones touchées par le conflit armé

Organisation de 10 patrouilles d'observateurs militaires et 3 patrouilles fluviales par jour afin de surveiller les activités transfrontières illicites menées dans les eaux du lac Kivu, du lac Tanganyika et du fleuve Congo

Oui Des plateformes de dialogue couvrant 13 zones de conflit et rassemblant plus de 2 000 participants (réunions de groupes de consultation et de particuliers) ont été mises en place entre les communautés.

4 Programmes locaux de relance de l'économie et de cohésion sociale appuyés et coordonnés dans 4 régions.

Le produit est inférieur aux prévisions car toutes les parties prenantes se sont consacrées davantage à l'élaboration et à l'adoption des stratégies et plans d'action provinciaux de stabilisation.

50 Patrouilles effectuées quotidiennement par des observateurs militaires.

Le produit est supérieur aux prévisions en raison de l'installation de sites le long de la frontière orientale de la République démocratique du Congo.

Aucune patrouille fluviale n'a été effectuée dans les eaux du lac Tanganyika faute d'un navire logistique permettant de transporter les patrouilleurs rapides. Les patrouilles sur le fleuve Congo ont été suspendues pendant une partie de l'année par suite d'un changement de priorités.

Composante 3 : appui à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération

45. Durant la période considérée, la MONUSCO a aidé activement le mécanisme de suivi national à établir en juillet 2014 le tableau des critères de mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération (56 critères et 247 indicateurs), approuvé par le Chef de l'État en septembre 2014. Malgré la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord-cadre, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a fait preuve d'une volonté renouvelée de tenir les engagements qu'elle a pris à ce titre. En juin 2015, avec l'appui de la Mission et des partenaires financiers et techniques et sous les auspices du Premier Ministre, il a défini 91 actions prioritaires à mener pour stimuler la mise en œuvre des six engagements pris par le pays. Quatre-vingt-une de ces actions ont été intégrées au plan d'action gouvernemental et au projet de loi de finances pour 2016 afin de stimuler la mise en œuvre des principales réformes : secteur de la sécurité (armée, police, justice et système pénitentiaire), finances de l'État et administration, décentralisation et démocratisation.

46. En l'absence de stratégie globale et de feuille de route pour la réforme du secteur de la sécurité, la MONUSCO a continué de promouvoir les relations entre

civils et militaires et de sensibiliser les forces armées aux droits de l'homme, à la protection de l'enfance et à la violence sexuelle et sexiste. La Mission s'est employée à mieux faire connaître l'organe de contrôle interne de la Police nationale congolaise et à renforcer sa capacité de traiter les plaintes déposées par les victimes et leurs proches. Elle a appuyé la réforme de la gestion des ressources humaines au sein de la police nationale et l'élaboration d'un programme national de formation, mais des contraintes financières et une faible responsabilisation ont contrarié ces efforts. La Police des Nations Unies a formé des élèves policiers aux tâches de police et des patrouilles conjointes ont été organisées pour encadrer des unités du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. La Mission a appuyé l'organisation d'une conférence nationale destinée à dresser l'état du système national de justice. Quelque 300 experts et représentants de la société civile ont formulé des recommandations visant à améliorer le fonctionnement de l'appareil judiciaire conformément aux normes internationales. La Mission et le Programme des Nations Unies pour le développement ont fourni, au moyen du programme commun d'appui à l'administration de la justice, une assistance technique au comité directeur créé par le Ministre de la justice et des droits humains, pour suivre l'application des recommandations qui devraient à terme guider l'élaboration d'une stratégie de réforme de la justice et du système pénitentiaire.

47. Le processus de décentralisation a bien progressé avec la promulgation en février et mars 2015 de lois subdivisant les 11 provinces en 26 entités territoriales décentralisées et redéfinissant les frontières provinciales, comme le prévoyait la Constitution de 2006. La décision du Gouvernement d'achever la création des nouvelles provinces en 120 jours tout en organisant des élections locales et provinciales a suscité des inquiétudes quant à sa capacité de mener de front le processus électoral en cours et la création des nouvelles entités territoriales dans les délais impartis et avec un financement suffisant.

48. Le calendrier général des élections a été publié le 12 février 2015 et les élections se tiendront après la période considérée. La Commission électorale nationale indépendante a adopté les mesures d'application de la loi électorale le 28 février 2015. Dans le cadre de sa mission de bons offices, la MONUSCO a renforcé les contacts avec un large éventail d'acteurs de l'ensemble du spectre politique et de la société civile. Elle a également continué d'aider la Commission à renforcer le dialogue avec les partis politiques par l'intermédiaire de son comité consultatif. Elle a en outre sensibilisé les associations de femmes et les partis politiques à la nécessité d'accroître la participation des femmes aux prochaines élections.

49. La Commission nationale des droits de l'homme a été établie le 4 avril 2015. La Mission a continué d'appuyer le renforcement des capacités en ce qui concerne l'élaboration de documents de travail de base et le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

50. Durant la période considérée, la Mission a sollicité les décideurs, les représentants des organisations internationales et régionales (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Commission européenne) et les grands investisseurs privés pour évaluer le développement économique du pays, notamment la gestion des secteurs pétrolier et minier.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès dans la réforme du secteur de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Élaboration et adoption par le Gouvernement de la stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité et de la feuille de route y afférente

Il n'a pas été adopté de stratégie ni de feuille de route; l'idée que le Gouvernement se faisait de la réforme du secteur de la sécurité, centrée sur la formation et le matériel, ne correspondait pas à celle de la communauté internationale.

3.1.2 Création par le Gouvernement congolais d'une nouvelle force de réaction rapide pleinement opérationnelle composée de 3 bataillons

La force de réaction rapide envisagée par la MONUSCO n'a pas été mise en place. Le Gouvernement a cessé de collaborer avec la Mission sur ce point mais a bénéficié d'une aide bilatérale. 3 brigades de réaction rapide ont déjà bénéficié d'une formation dispensée par des partenaires bilatéraux mais n'étaient pas pleinement opérationnelles en raison d'un manque de capacité de réaction rapide au plan tactique, notamment en ce qui concerne le matériel et la logistique.

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui/non

ou nombre

Observations

Organisation de 3 consultations avec le mécanisme de suivi national (structure de coordination au niveau de la présidence) et le Comité technique de suivi de la réforme (structure de coordination technique au niveau de la police)

Oui 3 consultations ont eu lieu, dont un atelier de validation en juillet 2014 au niveau présidentiel et 2 réunions avec le Comité technique de suivi de la réforme de la police.

Mise en place d'un dispositif de consultation pour définir, en collaboration avec les acteurs de la société civile, un cadre stratégique de réforme de la sécurité et de la justice à l'appui de l'instauration d'un contrôle démocratique des forces armées

Non Les modalités de création de ce forum étaient à l'examen dans le contexte des consultations tenues sur les critères de mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.

Réunions mensuelles du groupe de coordination de la réforme du secteur de la sécurité avec les partenaires financiers et techniques qui soutiennent le secteur de la sécurité (attachés militaires, coopération technique, fonds, organismes et institutions des Nations Unies, MONUSCO) en vue de promouvoir un cadre de consultation et de coordination sur la réforme du secteur de la sécurité et sur la violence sexuelle et sexiste

Oui Le groupe de coordination de la réforme du secteur de la sécurité a tenu des réunions mensuelles avec les représentants des principaux donateurs et organisations participant à la réforme. Le groupe de travail sur les partenariats, groupe de coordination de la réforme de la défense coprésidé par la MONUSCO et la mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, a également tenu des réunions mensuelles.

Réunions mensuelles de coordination de la réforme du secteur de la sécurité avec les directions nationales et leurs services en vue de promouvoir l'échange d'informations et le partage des connaissances et de coordonner et harmoniser l'action de la communauté internationale en faveur de la réforme du secteur de la sécurité

Oui Des réunions techniques mensuelles ont été tenues avec diverses directions nationales et divers services.

Organisation de 11 ateliers dans chacune des provinces et 1 atelier national à l'intention des autorités congolaises (15 participants par atelier) en vue d'élaborer un plan d'action sur la prise en considération de la problématique hommes-femmes dans la réforme de l'armée, la police et les autres organes de sécurité et de s'assurer qu'il sera validé sur le plan technique et politique aux niveaux provincial et national

Non Aucun des ateliers n'a été organisé, par manque de volonté politique et d'interlocuteurs au sein des institutions chargées de la sécurité (responsable de la coordination des questions d'égalité des sexes dans les Forces armées de la République démocratique du Congo).

12 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 10 femmes membres des FARDC, consacrés à la gestion des problèmes d'égalité des sexes

Non Ce projet n'a pas été exécuté comme prévu. Toutefois, au niveau provincial, 2 ateliers de renforcement des capacités concernant la gestion des problèmes propres aux femmes ont été organisés pour 100 recrues féminines des FARDC. Une série de séances de formation sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes et sur la violence sexuelle et sexiste ont été dispensées à 201 membres des FARDC, dont 40 femmes.

Fourniture d'un soutien logistique pour des programmes de formation destinés à 18 régiments des FARDC en vue de la mise en place d'un centre d'entraînement et de recyclage dans 3 centres de formation (Lubenzi, Rwampara et Rwindi)

Non Les centres de formation n'étaient pas opérationnels, faute de déploiement de personnel par le Gouvernement central. Toutefois, 1 120 membres des FARDC ont bénéficié de séances de formation décentralisées.

Envoi de formateurs expérimentés et fourniture d'un soutien logistique au centre des FARDC de Kisangani; formation et réaffectation de la première Force de réaction rapide congolaise, composée de 3 bataillons (744 soldats chacun) et de 1 bataillon de commandement et de soutien (301 soldats)

Non Le centre de formation tactique des bataillons de Kisangani a été fermé à la suite de l'abandon du projet par le Gouvernement.

56 activités de formation d'une semaine chacune à l'intention de 4 000 soldats des FARDC, consacrées à l'acquisition de compétences techniques et comportementales

Non Faute de plan général de formation approuvé de commun accord, les activités n'ont pas été exécutées comme prévu.

Réunions hebdomadaires de coordination avec les partenaires internationaux et bilatéraux sur la mise en œuvre des projets de réforme de l'armée et du secteur de la défense

Mensuelles Des réunions de coordination ont été tenues, coprésidées par la MONUSCO et la mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo. Une périodicité mensuelle a été jugée appropriée.

4 séances de formation à l'intention des chefs d'unité et des officiers de la justice militaire des FARDC (20 participants par séance) sur le sort des enfants en période de conflit armé

4 Séances de formation sur le sort des enfants en période de conflit armé, le droit international humanitaire, les droits de l'homme, la lutte contre la violence sexuelle, le VIH et l'intégration de la problématique hommes-

Coordination de 416 réunions hebdomadaires avec les partenaires nationaux et internationaux sur la mise en œuvre des projets de réforme de la police et soutien technique de ces réunions ainsi que du Secrétariat exécutif du Comité de suivi de la réforme de la police et des groupes de travail sur la mise en œuvre de la réforme de la police du Commissariat général et de l'Inspection générale de la Police nationale congolaise

Formation de base longue de 1 500 élèves de l'École de police, d'actions de formation spécialisée au bénéfice de 300 fonctionnaires de police sur la police de proximité et de 300 autres sur les techniques d'enquête dans les affaires de violence sexuelle

Mission de bons offices visant à promouvoir la mise en œuvre du plan d'action quinquennal de la Police nationale congolaise et l'application de son statut autonome, ainsi qu'à aider le Comité de suivi de la réforme de la police et le Commissariat général de la Police nationale congolaise à mener des activités de sensibilisation, à suivre l'application de la réforme de la police et à former 50 spécialistes du Comité de suivi et de la cellule de réforme du Commissariat général à l'élaboration, à l'observation de l'exécution et à l'évaluation de projets

Conseils et assistance techniques pour le programme commun pluriannuel d'appui à la justice, dispensés à l'occasion de 12 séances de travail avec le groupe de travail « Justice et droits humains », les fonds, programmes et organismes des Nations Unies et le Ministère de la justice et des droits humains

femmes ont été organisées à l'intention de 18 chefs d'unité et officiers de la justice militaire des FARDC sous forme de formation des formateurs, et de 1 801 officiers et élèves-officiers des FARDC.

Oui La coordination et le soutien technique ont été assurés dans le cadre de 8 groupes de travail thématiques, qui ont tenu avec les partenaires nationaux et internationaux 416 réunions hebdomadaires sur la mise en œuvre des projets de réforme de la police.

Non 513 policiers ont bénéficié d'une formation générale de 3 mois aux tâches de police et aux techniques d'enquête sur les cas de violence sexuelle, avec l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies et des donateurs.

En raison des contraintes budgétaires du Gouvernement et de la communauté internationale, ces activités n'ont pas pu être pleinement exécutées et moins de policiers que prévu ont été formés par la MONUSCO.

Oui La Mission a offert ses bons offices. La police des Nations Unies a également appuyé le plan d'action quinquennal 2014-2018 dans le cadre d'échanges suivis. En partenariat avec d'autres acteurs internationaux, la MONUSCO a fourni des conseils et des indications techniques pour assurer la cohérence entre la conceptualisation et la mise en œuvre des projets de réforme de la police, tout en encourageant les autorités nationales à s'approprier davantage le processus de réforme.

14 Séances ont été tenues avec le groupe de travail sur la justice et les droits de l'homme. La MONUSCO a fourni des avis sur la mise en œuvre du programme commun d'appui à la justice.

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès dans le sens de la décentralisation et renforcement des institutions nationales

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.2.1 Mise en œuvre par le Gouvernement du programme prévu de décentralisation et création de 26 provinces dans le pays

Objectif atteint. Conformément au projet de loi régissant la subdivision de 11 provinces en 26 entités territoriales décentralisées, le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre et le Ministre de l'intérieur ont signé le 13 avril 2015 deux décrets portant création des commissions chargées de cette subdivision et nomination de leurs membres.

3.2.2 Application de la règle constitutionnelle prescrivant une retenue à la source à leur profit de 40 % des recettes générées par les 11 provinces du pays

La règle constitutionnelle sur le pourcentage de retenue à la source n'a pas été appliquée. La priorité a été donnée aux négociations et à l'adoption de lois permettant la division du territoire en 26 provinces.

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui/non

ou nombre

Observations

Réunions hebdomadaires avec des membres du Parlement national et des parlements provinciaux, et notamment de leurs commissions permanentes, ainsi qu'avec des membres des assemblées locales, en vue de suivre et promouvoir la mise en œuvre de la décentralisation, surtout en ce qui concerne la délimitation des entités, l'adoption des lois nécessaires, la dotation de ressources des nouvelles entités et leur bonne gestion, l'initiation des nouveaux élus et la médiation entre les acteurs politiques

Oui Au niveau national, des réunions hebdomadaires avec les principaux informateurs politiques et des membres du Parlement ont été tenues pour débattre de la décentralisation. Au niveau provincial, des réunions avec les membres du Parlement et les ministres ont été organisées régulièrement afin de sensibiliser les autorités locales à la nécessité de trouver une solution consensuelle aux différends territoriaux.

2 consultations et 1 réunion de haut niveau avec les partenaires nationaux en vue d'appuyer les priorités gouvernementales de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération

4 Consultations tenues avec les partenaires nationaux sous la présidence de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Le résultat supérieur aux prévisions tient à la nécessité de renforcer le partenariat stratégique entre les parties prenantes.

1 Réunion de haut niveau s'est tenue. En septembre 2014, le comité directeur du mécanisme de suivi national a approuvé le tableau des engagements pris par le pays.

11 ateliers d'assistance technique consacrés à l'organisation d'un forum mondial de sensibilisation dans le cadre de la Journée portes ouvertes mondiale, pour appuyer la mise en place, aux niveaux national, provincial et local, de comités de suivi du plan d'action national en

4 Ateliers sur le dialogue social au niveau des communautés, ainsi que 1 atelier organisé avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Ministère du genre et la société civile pour appuyer la création de comités de suivi du plan d'action national aux niveaux national,

liaison avec l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération

Mission de bons offices visant à poursuivre la mise en œuvre du plan d'action conjoint établi de concert avec le Gouvernement en vue de prévenir le recrutement d'enfants par les FARDC, ainsi que les violences sexuelles contre les enfants et autres violations graves des droits de l'enfant de la part des Forces armées

3 réunions avec le Gouvernement destinées à favoriser un engagement national plus résolu en faveur du développement économique, de l'expansion des infrastructures et d'une augmentation des services sociaux de base dispensés à la population, ainsi qu'à faciliter le transfert des tâches de la Mission aux autres acteurs, dont le Gouvernement

Fourniture d'un appui technique au Comité interministériel des droits de l'homme pour le suivi des recommandations et des observations finales des organes conventionnels, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et des autres mécanismes de promotion et de protection des droits de l'homme, et organisation de 2 ateliers de renforcement des capacités consacrés à l'établissement des rapports périodiques sur les droits de l'homme

Fourniture d'une assistance technique, sous la forme de 1 atelier sur les enseignements tirés de l'expérience, de réunions trimestrielles et de

provincial et local

Le résultat inférieur aux prévisions tient aux ressources limitées allouées aux activités de sensibilisation.

Oui La Mission a appuyé par des conseils techniques l'adoption en août 2014, par le Ministère de la défense, du plan de lutte des FARDC contre la violence sexuelle, suivi rapidement par la nomination du Représentant personnel du Président pour la lutte contre la violence sexuelle et le recrutement des enfants. La MONUSCO a en outre fourni une assistance technique à la sous-commission sénatoriale chargée de la question des violences sexuelles en période de conflit. En outre, quatre groupes de travail techniques conjoints ont été créés dans les provinces de Goma, Bukavu, Kisangani et Lubumbashi, dont trois étaient opérationnels. Une feuille de route a été établie pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action.

Oui 3 réunions ont été tenues avec le Gouvernement pour examiner les investissements du secteur privé en préparant une conférence internationale sur l'investissement prévue pour 2016, et pour améliorer les services sociaux de base dans le cadre de la stratégie de stabilisation. Le transfert des tâches au Gouvernement n'a toutefois pas progressé. Les réunions du groupe de travail sur le dialogue stratégique ont porté essentiellement sur l'évaluation des conditions de sécurité et la future configuration de la force.

Oui 3 missions conjointes sur la collecte des données nécessaires au rapport périodique ont été organisées avec le Comité interministériel en juin 2015; 1 atelier de renforcement des capacités consacré à l'élaboration des rapports périodiques sur les droits de l'homme a été organisé par le comité interministériel d'experts avec l'Organisation internationale de la Francophonie; 4 missions conjointes ont été organisées aux fins d'une meilleure compréhension des recommandations issues de l'examen périodique universel.

1 Atelier a été organisé à l'intention de 20 commissaires nationaux aux droits de l'homme et de leurs assistants, concernant leurs

4 séances de formation ouvertes à 180 participants sur le renforcement des capacités de la Commission nationale des droits de l'homme, pour la rédaction des documents de travail de base et pour le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme

Fourniture d'une assistance technique pour 5 séances de travail avec les partenaires internationaux et nationaux et 2 séances de formation à l'intention de 80 juges, procureurs et avocats, consacrées à l'application de mesures de protection des victimes et témoins dans le respect des règles et procédures internationales et de la législation nationale

2 réunions techniques et directives organisées avec le Gouvernement, les autorités locales, la Banque mondiale et le Groupe de coordination des donateurs, pour coordonner les concours d'ordre législatif, normatif et opérationnel destinés à freiner les activités minières illégales et à créer des emplois dans le secteur

40 réunions avec les décideurs, les représentants des organisations internationales et régionales (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Commission européenne) et les grands investisseurs privés en vue de faire le point sur le développement économique du pays, et notamment la gestion des secteurs pétrolier et minier

Mission de bons offices destinée à encourager le Gouvernement à pousser plus loin la décentralisation en appliquant les critères nationaux de l'Accord-cadre et en mettant en œuvre les programmes nationaux visant la consolidation de la paix, la réconciliation et l'autorité de l'État, ainsi qu'à appuyer le transfert des tâches de la Mission au Gouvernement et à l'équipe de pays des Nations Unies

principales tâches et responsabilités découlant de la loi organique instituant et organisant la Commission nationale des droits de l'homme.

Le produit inférieur aux prévisions tient au retard pris dans l'établissement de la Commission. Une assistance technique lui a été fournie lors de 7 réunions entre avril et juin 2015.

Oui 22 séances de travail ont été organisées avec le Président de la Cour, les procureurs et les juristes afin de préparer la mise en œuvre de mesures de protection. 6 séances de formation ont été dispensées à 212 juges, juristes et officiers de police judiciaire. 6 séances de formation sur l'aide aux victimes de la violence sexuelle et sexiste ont été dispensées à 100 participants, dont 30 magistrates et policières.

Le résultat plus élevé que prévu tient à une demande accrue de formations et à un surcroît de financement fourni par les donateurs.

2 Réunions ont été tenues, concernant la gouvernance des secteurs pétrolier et minier.

63 Réunions avec divers décideurs et représentants d'organisations internationales et régionales tenues durant la période considérée afin d'évaluer l'évolution de la situation macroéconomique en République démocratique du Congo, notamment l'évolution du secteur privé.

Le résultat supérieur aux prévisions tient au développement des activités économiques dans le pays.

Oui Trois réunions ministérielles de haut niveau se sont tenues avec les responsables des groupes thématiques sectoriels afin d'élaborer un plan d'action général visant à intégrer les engagements du pays aux documents stratégiques et aux programmes. La MONUSCO a aidé l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs à mener des missions de bons offices de haut niveau, qui ont ouvert la voie à l'organisation du séminaire national sur la prise en charge de l'Accord-cadre pour la paix, la

30 campagnes de sensibilisation visant à faire connaître le « Guide à l'usage de l'administration territoriale » et à renforcer les liens entre la population et les autorités provinciales et locales dans 30 territoires répartis entre 10 provinces	sécurité et la coopération par le pays et sa mise en œuvre, qui s'est tenu le 3 juin 2015. Plus de 90 mesures importantes de mise en œuvre y ont été définies. 24 Campagnes de sensibilisation organisées dans 13 territoires de 5 provinces à l'intention de 740 participants, pour présenter le « Guide à l'usage de l'administration territoriale »
Fourniture d'une assistance technique pour 6 consultations avec le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies sur l'étude territoriale préliminaire du Gouvernement portant sur les zones menacées par les groupes armés, la mise en œuvre du cadre stratégique de la réforme territoriale et la décentralisation des entités administratives	En raison de la reconfiguration de la Mission, aucune activité n'a été menée dans les provinces de la partie occidentale de la République démocratique du Congo.
	Non Dans le cadre de l'appui prévu aux fins de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, la MONUSCO comptait recruter des experts externes pour diverses études qui auraient servi de base à son assistance technique. Le mandat a été formulé mais le recrutement a été suspendu en raison d'une modification des priorités de la Mission et de la réaffectation des ressources.

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès dans le sens de la démocratisation, consolidation de la paix et soutien d'un dialogue politique ouvert à tous

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
3.3.1 Tenue d'élections locales transparentes, crédibles et pacifiques, dans le respect des normes internationales en la matière	La Commission électorale nationale indépendante a publié le calendrier général des élections en République démocratique du Congo en février 2015. Il n'y a pas eu d'élections locales durant la période considérée.
3.3.2 Élaboration, adoption et mise en œuvre de 3 critères (sur 6) en vue de concrétiser les engagements nationaux énoncés dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, en coordination avec le mécanisme de suivi national, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires	En juillet 2014, le mécanisme de suivi national, appuyé par la Mission, l'équipe de pays des Nations Unies et des partenaires, a élaboré et adopté un tableau de suivi des six engagements du pays comportant 56 critères et 247 indicateurs, élaboré en consultation avec 175 experts aux niveaux national et provincial. En juin 2015, le Gouvernement a défini les actions prioritaires à mener pour mettre en œuvre les engagements pris par le pays au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.
<i>Produits prévus</i>	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Facilitation de 8 réunions de coordination avec le mécanisme de suivi national, le Groupe de coordination des donateurs et l'équipe de pays des Nations Unies en vue d'adopter la feuille de route	10 Réunions de coordination avec le mécanisme de suivi national, visant à appuyer et à organiser la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, avec la

et de mobiliser les ressources requises pour financer au moins 4 activités recouvrant 3 des engagements nationaux au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération (réforme du secteur de la sécurité, autorité de l'État et décentralisation)

Organisation de 2 consultations sous-régionales sur la création d'un « groupe régional des équipes de pays des Nations Unies » et sur l'examen des rapports d'activité trimestriels y relatifs en vue de renforcer les liens et les synergies entre les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux prévus dans l'Accord-cadre

Réunions hebdomadaires avec la Commission électorale nationale indépendante, des représentants des autorités, des acteurs politiques et des membres de la société civile, à divers niveaux, pour faciliter l'organisation des élections locales

25 réunions avec des parlementaires destinées à promouvoir l'adoption de lois portant création de nouvelles institutions en conformité de la Constitution

Observation de la situation électorale par au moins 10 réunions avec le Comité de partenariat et 10 réunions avec le Comité technique, enceintes consultatives rassemblant les acteurs nationaux et internationaux qui ont été mises en place pour assurer la mise en œuvre de la feuille de route de la Commission électorale nationale indépendante et la préparation des élections locales de 2014/15

5 réunions de haut niveau avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et le Groupe de coordination des donateurs, en vue de soutenir le nouveau grand dessein gouvernemental d'un programme national unique de consolidation de la paix dans tout le pays, qui permette de s'attaquer aux causes profondes du conflit et à ses manifestations diverses, ainsi que de parvenir à un accord sur le transfert des tâches de la Mission à l'équipe de pays des Nations Unies et au Gouvernement

Facilitation d'ateliers mensuels nationaux et

participation de groupes thématiques sectoriels des ministères concernés. Comme suite à ces réunions, 81 mesures prioritaires définies lors de travaux préparatoires seront intégrées au budget national de 2016, dont 22 sur la réforme du secteur de la sécurité, 9 sur la consolidation de l'autorité de l'État et 3 sur la décentralisation.

2 Réunions sous-régionales organisées par la Mission entre l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et des représentants de la société civile

50 Réunions sur les activités électorales en cours, tenues au niveau national avec le secrétariat exécutif de la Commission électorale nationale indépendante. Au niveau provincial, appui de 12 réunions où 491 candidates potentielles ont reçu un encadrement, notamment des indications sur les processus et tendances politiques

23 Réunions tenues avec des parlementaires afin de débattre de la création de nouvelles institutions et veiller à leur caractère démocratique

36 Réunions, notamment avec le Comité de partenariat, le Comité technique, le groupe des ambassadeurs et le corps diplomatique, le groupe de coordination des élections et l'Équipe intégrée des Nations Unies pour l'appui électoral. Le calendrier général des élections a été publié le 12 février 2015.

Non Le programme intégré du Gouvernement s'est essoufflé et l'accent a été mis sur l'élaboration de la future stratégie de lutte contre la pauvreté, pour laquelle l'équipe de pays des Nations Unies a activement participé à une série de réunions au niveau ministériel. Le dialogue stratégique a porté avant tout sur l'évaluation des conditions de sécurité et la future configuration de la force.

Oui Des ateliers et réunions mensuels ont été

provinciaux entre les principaux acteurs, des partis politiques comme de la société civile, l'objectif étant que les positions, les vues et les arguments de l'opposition politique et des partis non représentés au Parlement soient pris en considération par la majorité

Facilitation de 11 réunions aux échelons national et provincial, visant à renforcer le dialogue entre le Gouvernement et la société civile pour favoriser la réconciliation nationale et la tolérance

Réunions hebdomadaires avec les partis politiques, les chefs des groupes armés et leurs soutiens ainsi que les organisations de la société civile, portant sur la médiation et la résolution des conflits, la réconciliation nationale et le dialogue politique et pour encourager la participation de tous au processus politique

Campagnes et actions de mobilisation locale par la diffusion de 100 000 affiches, brochures et prospectus sur l'état de droit, la démocratisation et la consolidation de l'État de la République démocratique du Congo; 4 campagnes de sensibilisation des Nations Unies sur le thème « Unis dans l'action », portant sur la réconciliation et le dialogue national et ciblant les jeunes à risque et la société civile, notamment dans les zones touchées par le conflit ou sortant du conflit; déplacements conjoints de médias nationaux et locaux et du Groupe de la communication des Nations Unies dans l'est du pays (provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Katanga) en vue de répandre un message de paix et de tolérance et de faire connaître les travaux et la mission de l'Organisation des Nations Unies

facilités afin de créer une plateforme de dialogue entre la majorité et l'opposition pour que la campagne électorale se déroule dans la paix et dans l'ordre et que le processus politique soit ouvert à tous.

Oui 10 réunions ont été tenues au niveau national entre le Gouvernement et des représentants de la société civile, ce qui a permis à celle-ci de participer activement à la définition de mesures prioritaires de mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, notamment celles concernant la réconciliation nationale et la tolérance.

En outre, 9 réunions ont été organisées aux niveaux national et provincial afin de renforcer le dialogue entre autorités locales, représentants de la société civile et responsables locaux, notamment jeunes et femmes, et d'appuyer ainsi la réconciliation et la tolérance dans la population.

Oui Des réunions hebdomadaires ont été tenues dans les principaux bureaux extérieurs, contribuant à une meilleure compréhension de la situation et, dans certains cas, à un apaisement des tensions et à la progression du processus de réconciliation.

Oui 18 ateliers ont été organisés à l'intention de 2 200 membres de la société civile, dont 1 200 responsables locaux, avec la participation de l'équipe de pays des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales partenaires, pour aider à dresser la carte des conflits locaux et renforcer 20 comités locaux de conciliation chargés de la réconciliation et de la gestion des conflits. De ce fait, quelques conflits communautaires ont été réglés et les comités locaux de conciliation ont pu jouer davantage un rôle de donneur d'alerte rapide et faciliter la cohabitation entre communautés.

La diffusion de 100 000 affiches et les déplacements conjoints de médias en vue de répandre un message de paix n'ont pas eu lieu car la priorité a été donnée à des activités visant à renforcer la prise en charge par le Gouvernement de la mise en œuvre des engagements au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.

Réunions mensuelles régulières avec les diplomates, le Groupe de coordination des donateurs et des partenaires et l'équipe de pays des Nations Unies et réunions avec le Gouvernement, le mécanisme de suivi national et les organisations de la société civile en vue d'encourager l'adoption et la mise en œuvre de grandes lois dans les six secteurs de réforme retenus dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, y compris les recommandations issues du dialogue national de 2013

Oui Des séances d'information mensuelles ont été organisées avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Groupe de coordination des partenaires financiers et techniques, et des réunions mensuelles, avec les hauts responsables de la Mission et des représentants de la société civile, pour faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris par le pays dans le cadre de l'Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération.

Composante 4 : appui

51. Au cours de l'exercice budgétaire, la composante appui de la Mission a continué de fournir des services logistiques et administratifs et des services de sécurité efficaces et rationnels pour faciliter l'exécution du mandat de la Mission.

52. Avec la réduction de ses opérations dans la partie occidentale du pays qui n'est pas touchée par le conflit armé, la MONUSCO a ramené sa présence à de simples antennes locales dans six chefs-lieux de province (Kananga, Kindu, Bandundu, Matadi, Mbandaka et Mbuji-Mayi). La Mission a par ailleurs appuyé les projets militaires de fermeture de plusieurs bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires en surnombre, surtout dans l'ouest, afin de renforcer les moyens dont disposent les forces basées dans l'est et d'aider à créer des îlots de stabilité dans les zones débarrassées de l'influence des groupes armés. La Division de l'appui à la Mission a été restructurée et réorientée pour privilégier les opérations menées dans l'est du pays.

53. Les opérations aériennes de la MONUSCO ont fait l'objet d'un examen global et été restructurées, en tenant compte de la réorientation des opérations de la Mission. Cette reconfiguration des opérations aériennes a consisté non seulement en une réduction des services dans l'ouest du pays, mais aussi en la mise en place de nouveaux calendriers d'exploitation et l'utilisation de moyens aériens d'un meilleur rendement et mieux adaptés aux données de la situation dans l'est du pays.

Réalisation escomptée 4.1 : Efficience et efficacité accrues de l'appui fourni à la Mission en matière de logistique, d'administration et de sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.1.1 Réduction du pourcentage de stocks de biens durables usagés entreposés depuis plus de 12 mois (2012/13 : 6,2 %; 2013/14 : 0,75 % : 2014/15 : 0,5 %)

La part du total des actifs représentée par les biens durables vétustes a augmenté de 11,8 %; au 30 juin 2015, sur les 7 795 biens recensés au total, on dénombrait 1 820 biens durables vétustes, soit 23,3 % du total, tandis qu'au 30 juin 2014, les biens durables vétustes (au nombre de 784) ne représentaient que 11,5 % du total des biens (6 795).

Cette augmentation tient aux préparatifs entrepris aux fins de la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions et de l'application du nouveau modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement au sein de la Mission. La nouvelle approche a facilité la détection de stocks jusque-là négligés ainsi que la conservation de biens divers, en prévision de la mise en service des futures installations.

4.1.2 Augmentation du nombre des militaires et policiers et des membres du personnel civil sensibilisés à la question du VIH/sida (2012/13 : 5 000; 2013/14 : 10 000; 2014/15 : 12 000)

Objectif atteint. Au total, 13 910 personnes dont 12 081 militaires et policiers et 1 829 membres du personnel civil ont été sensibilisés à la question du VIH/sida.

4.1.3 Augmentation du nombre des consultations confidentielles et des dépistages volontaires du VIH/sida (2012/13 : 1 452; 2013/14 : 1 500; 2014/15 : 1 700)

Objectif atteint. Au total, 2 509 membres du personnel ont bénéficié de services confidentiels de dépistage volontaire du VIH et d'accompagnement psychologique.

Le résultat plus élevé que prévu tient à l'appui supplémentaire fourni par du personnel médical détaché qui a dispensé des services confidentiels de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique, ainsi qu'à l'adoption d'une stratégie de services mobiles pour les contingents et les unités de police constituées dans des zones reculées.

4.1.4 Réduction de 8 % du nombre des affaires d'exploitation et de violences sexuelles (2012/13 : 27; 2013/14 : 24; 2014/15 : 22)

Objectif atteint. Le nombre de cas a été réduit de 60 % (8 cas en 2014/15 contre 20 en 2013/14).

4.1.5 Augmentation de 10 % du nombre des expéditions par fret aérien commercial (2012/13 : 25; 2013/14 : 28; 2014/15 : 31)

Objectif atteint. Le nombre d'envois par fret aérien commercial a augmenté de 29 % (74 envois pour l'exercice 2014/15, contre 48 pour l'exercice 2013/14).

L'augmentation relevée s'explique principalement par un recours accru aux compagnies d'aviation locales pour les opérations de routine et les expéditions par fret aérien commercial de produits alimentaires devant être livrés à Kotakoli durant la crise de l'Ebola, et être transportés de Goma jusqu'au camp de désarmement, de démobilisation et de réintégration de Gemena.

4.1.6 Réduction de 5 % du nombre des accidents de la route graves occasionnant des frais de réparation d'un montant égal ou supérieur à 500 dollars (2012/13 : 32; 2013/14 : 32; 2014/15 : 30)	Objectif atteint. Total de 25 accidents pour l'exercice 2014/15, à comparer avec l'objectif visé, à savoir 30
4.1.7 Extension des services de vidéoconférence à 5 sites supplémentaires (Beni, Dungu, Lubumbashi, Kampala et Kigali) (2012/13 : 6; 2013/14 : 6; 2014/15 : 11)	Objectif atteint. Les services de visioconférence ont été étendus à 5 sites supplémentaires portant le total à 11.
4.1.8 Migration de 7 000 comptes de messagerie Lotus Note vers la plateforme Microsoft Exchange (2012/13 : 6 600; 2013/14 : 6 600; 2014/15 : 7 000)	Objectif atteint
4.1.9 Extension du réseau Tetra à 5 sites supplémentaires (Mbandaka, Kananga, Mbuji Mayi, Kamina et Kindu) (2012/13 : 7 sites; 2013/14 : 13; 2014/15 : 18)	Objectif atteint. Le réseau Tetra a été étendu à 5 sites supplémentaires portant le total à 18.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) :	
	oui/non ou nombre	Observations

Amélioration des services

Application d'un programme plus strict d'examens d'aptitude à la conduite pour les chauffeurs, tenus en outre de satisfaire aux conditions d'obtention du permis de conduire national	Oui	Un programme plus strict d'examens d'aptitude à la conduite a été appliqué aux chauffeurs, qui sont tenus en outre de satisfaire aux conditions d'obtention du permis de conduire national. 89 candidats ont échoué à l'examen de conduite. Les membres du personnel nouvellement arrivés ont reçu des informations par le biais de cours d'initiation aux questions de sécurité routière.
Réalisation d'un programme de déontologie et de discipline destiné à tous les militaires, policiers et membres du personnel civil et portant sur la formation, la prévention, le contrôle et les recommandations relatives aux mesures correctives à appliquer en cas d'inconduite. Le programme prévoit aussi la sensibilisation des organisations non gouvernementales et des groupements de la société civile locaux, notamment par la diffusion de supports de communication et d'information.	Oui	Un programme de déontologie et de discipline destiné à tous les militaires, policiers et civils a été exécuté. Ce programme portait sur la formation, la prévention, le contrôle et les recommandations relatives aux mesures correctives à appliquer en cas d'inconduite, ainsi que sur la sensibilisation des organisations non gouvernementales et des groupements de la société civile locaux, notamment par la diffusion de supports de communication et d'information.
Organisation de 15 séances obligatoires de sensibilisation au VIH/sida à l'intention de 3 000 membres du personnel civil de la Mission, de 20 programmes de sensibilisation à grande échelle destinés à 10 000 militaires et policiers, de 3 séances de remise à niveau consacrées au VIH/sida, à l'intention de 500 membres du personnel militaire, et	Oui	45 séances obligatoires de sensibilisation au VIH/sida ont été organisées à l'intention de 682 membres du personnel civil de la Mission. Si ce chiffre est inférieur aux prévisions, c'est en raison de la réorganisation de la Mission, impliquant un transfert depuis la partie occidentale de la République démocratique du

de 6 sessions de formation par les pairs destinées à 150 militaires et policiers sur 6 sites de la Mission

Recours accru aux transporteurs commerciaux de fret dans la zone d'opérations, en vue d'offrir à la Mission une plus grande marge de manœuvre pour le transport de fret

Extension des services de communications radio sécurisées (Tetra) à 5 sites supplémentaires (Mbandaka, Kanaga, Mbuji Mayi, Kamina et Kindu) et mise à disposition de 1 000 téléphones mobiles sécurisés pour renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de terrain

Migration du logiciel de messagerie Lotus vers la plateforme Microsoft Exchange, pour encourager et permettre une transformation du paysage des communications en offrant aux utilisateurs, où qu'ils se trouvent, la possibilité d'avoir accès, directement et en toute transparence, aux services de messagerie

Militaires, policiers et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement de 19 815 militaires, 760 observateurs militaires, 391 membres de la Police des Nations Unies, 1 050 membres des unités de police constituées et 139 agents fournis par des gouvernements

Congo vers sa partie orientale qui a eu des répercussions sur l'exécution des activités prévues.

- 92 Programmes de sensibilisation à grande échelle ont été organisés à l'intention de 5 789 militaires et policiers. Le fait que le nombre de ces militaires et policiers soit moins élevé que prévu tient au déploiement ou au relèvement de certains contingents.
- 15 Séances de remise à niveau consacrées au VIH/sida ont été organisées à l'intention de 1 112 membres du personnel militaire.
- 3 Sessions de formation par les pairs ont été organisées sur 2 sites, à l'intention de 75 militaires et policiers. Le fait que les résultats soient inférieurs à ce qui avait été prévu s'explique par le budget limité alloué pour les voyages à l'intérieur de la zone de la Mission.

Oui Il y eu recours accru aux transporteurs commerciaux de fret.

Oui Les services de communication radio sécurisées (Tetra) ont été étendus à 5 sites et un millier de téléphones mobiles ont été mis à disposition.

Oui La migration du logiciel de messagerie Lotus vers la plateforme Microsoft Exchange s'est effectuée avec succès sur tous les sites de la Mission.

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif de :

- 19 067 Militaires
- 675 Observateurs militaires
- 324 Membres de la Police des Nations Unies

Administration d'un effectif de 4 542 membres du personnel civil (personnel temporaire compris)	779	Membres d'unités de police constituées
	79	Agents fournis par des gouvernements
	4 063	Nombre de membres du personnel civil (personnel temporaire compris) administrés
Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et de celui du soutien logistique autonome pour 66 contingents et unités de police; élaboration et présentation au Siège de 524 rapports périodiques de vérification à des fins de remboursement	63	Contingents et unités de police ont fait l'objet de vérifications, d'une surveillance et d'inspections et 435 rapports périodiques de vérification ont été élaborés et présentés au Siège à des fins de remboursement.

Le fait que la quantité de matériel appartenant aux contingents et de matériel de soutien logistique autonome ayant fait l'objet de vérifications, d'une surveillance et d'inspections soit inférieur aux prévisions s'explique par le rapatriement de 3 contingents. Le fait que les rapports de vérification périodiques soit moins nombreux que prévu tient aux nouvelles directives qui préconisent une réduction du nombre de ces rapports.

Stockage et distribution de 7 628 755 rations journalières aux contingents et au personnel des unités de police constituées sur 140 sites	7 122 892	Stockage et distribution de rations journalières aux contingents et au personnel des unités de police constituées sur 141 sites
		Le nombre moins élevé que prévu de rations stockées et distribuées tient à la présence d'effectifs moins nombreux que ceux qui étaient inscrits au budget (lequel prévoyait un déploiement complet).

Installations et infrastructures

Entretien et réparation de 112 installations sur 20 sites	112	Installations ont été entretenues et remises en état sur 20 différents sites.
Services d'hygiène et d'assainissement pour tous les locaux, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets	Oui	Des services d'assainissement ont été fournis dans tous les locaux.
Exploitation et maintenance de 51 stations d'épuration appartenant à l'ONU sur 19 sites et de 155 stations d'épuration appartenant aux contingents sur 71 sites	51	Stations de traitement des eaux usées appartenant à l'ONU ont été exploitées sur 19 sites.
	141	Usines de traitement des eaux appartenant aux contingents ont été exploitées sur 65 sites. Le fait que les résultats soient inférieurs aux prévisions s'explique par le rapatriement de certains contingents et la fermeture de quelques sites.

Exploitation et entretien de 850 groupes électrogènes appartenant à l'ONU sur 114 sites et de 508 groupes électrogènes appartenant aux contingents sur 95 sites

Entretien et remise en état de 300 kilomètres de routes et de 5 ponts

Stockage et distribution de 13,9 millions de litres de carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes

Entretien et remise en état de 15 aérodromes et de 2 aires de trafic et 60 aires d'atterrissage pour hélicoptères sur 4 sites

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 1 827 véhicules appartenant à l'ONU, dont 49 blindés (14 ateliers répartis sur 14 sites)

Distribution de 11,5 millions de litres de gazole destinés aux véhicules

850 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités sur 114 sites.

532 Groupes électrogènes appartenant aux contingents ont été exploités sur 89 sites.

265 Kilomètres de routes et 3 ponts ont été entretenus et remis en état.

Le fait que le nombre de ponts et de kilomètres de routes entretenus et remis en état soit inférieur aux prévisions tient à l'appui fourni à des opérations de relèvement qui ont dû être menées pendant 3 mois suite aux pluies torrentielles qui, dans le Sud-Kivu, ont provoqué la destruction de bon nombre de ponts en octobre 2014.

17 Millions de litres de carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes ont été consommés.

Cette consommation plus élevée s'explique par l'intensification des opérations militaires.

11 L'entretien de terrains d'aviation répartis sur 11 sites ainsi que de 2 aires de trafic et de 60 aires d'atterrissage a été assuré.

Le nombre moins élevé que prévu d'installations et de sites entretenus s'explique par la fermeture de 4 sites dans l'ouest de la République démocratique du Congo.

1 740 Véhicules appartenant à l'ONU, dont 39 blindés, ont été utilisés et entretenus sur 10 sites.

Le fait que les résultats obtenus soient inférieurs aux prévisions tient à la mise au rebut progressive des véhicules les plus anciens ainsi qu'à la fermeture de 4 ateliers dans les bureaux situés dans l'ouest de la République démocratique du Congo.

13 Millions de litres de gazole destinés aux véhicules ont été distribués.

La hausse de la consommation s'explique par le fait qu'il a fallu utiliser davantage de combustible diesel pour appuyer les opérations militaires, et que les opérations conjointes des FARDC et le transport sur des distances plus longues de marchandises en provenance d'Entebbe destinées à différents sites situés

Exploitation d'un service de navette transportant chaque jour 700 membres du personnel entre leur lieu de résidence et les bureaux de la Mission

Transports aériens

Exploitation et entretien de 15 avions et 38 hélicoptères, dont 29 appareils de type militaire, sur 15 sites

Exploitation et entretien de 5 drones

Fourniture de 27,7 millions de litres de carburant d'aviation pour les opérations aériennes

Transports maritimes et fluviaux

Exploitation et entretien d'une vedette de patrouille basée sur le lac Tanganyika et de 2 ensembles pousseurs/barges et vedettes rapides

dans l'est de la République démocratique du Congo ont nécessité des quantités accrues de carburant.

Oui Un service de navettes quotidiennes a assuré le transport de 700 membres du personnel des Nations Unies, en moyenne, chaque jour.

Oui Au 30 juin 2015, 13 avions et 41 hélicoptères, dont 32 appareils de type militaire, avaient été utilisés et entretenus sur 11 sites.

Un avion militaire de type C-130 n'a pas pu être mis à disposition par les pays fournisseurs de contingents, et la Mission s'est défaite d'un autre appareil, de type SAAB, suite à une restructuration de son parc d'aéronefs.

Le nombre plus élevé que prévu d'hélicoptères tient au fait qu'un hélicoptère Rooivalk supplémentaire a été utilisé à l'appui des opérations militaires et que 4 hélicoptères Lamas dont la composante militaire avait besoin pour mener à bien des tâches de surveillance ont été conservés. Durant la période considérée, la Mission s'est défaite de 2 hélicoptères (l'un de type Mi-8 et l'autre de type Bell 212), suite à une restructuration de son parc d'aéronefs.

5 Drones ont été exploités et entretenus; toutefois, de novembre 2014 à mars 2015, 4 seulement de ces engins ont pu être utilisés, le cinquième s'étant écrasé.

29,9 Au total, 29,9 millions de litres de carburant d'aviation ont été fournis pour les opérations aériennes.

La hausse de la consommation de carburant d'aviation s'explique par le fait que le taux d'utilisation des aéronefs a été plus élevé que prévu.

1 Vedette de patrouille a servi à patrouiller sur le lac Tanganyika jusqu'au 31 janvier 2015, puis a cessé d'être utilisée lorsque les conditions de sécurité se sont améliorées.

2 Ensembles de barges, pousseurs et vedettes rapides ont été utilisés et entretenus.

Fourniture de 337 000 litres de gazole et de 64 000 litres d'essence destinés aux transports maritimes ou fluviaux

70 670 Au total, 70 670 litres de gazole et 15 078 litres d'essence destinés aux transports maritimes ou fluviaux ont été fournis.

La consommation inférieure aux prévisions tient à la résiliation du contrat relatif à la vedette de patrouille, suite à l'amélioration de la sécurité sur le lac Tanganyika, et au fait qu'il a fallu recourir à la réserve stratégique de carburant lorsque le contrat « clefs en main » est venu à expiration.

Communications

Exploitation et entretien d'un réseau satellite composé de 5 stations terriennes pivot assurant la transmission de communications vocales, télécopies, vidéos et données

Oui Un réseau satellitaire comprenant 5 stations terriennes centrales pour la téléphonie, la télécopie, la vidéo et la transmission de données a bénéficié de services d'appui et d'entretien.

Services d'appui et de maintenance pour 74 microterminaux VSAT, 93 centraux téléphoniques et 86 liaisons hertziennes

Des services d'appui et d'entretien ont été fournis pour :

74 Micros terminaux VSAT

82 Centraux téléphoniques. Le fait que ces centraux soient moins nombreux que prévus s'explique par le passage progressif d'un système de téléphonie traditionnel au système de téléphonie par Internet.

82 Liaisons hertziennes. Le fait que ces liaisons soient moins nombreuses que prévu tient au regroupement des installations intervenu à Kinshasa.

Des services d'appui et d'entretien ont été fournis pour :

Services d'appui et d'entretien pour 1 034 répéteurs-émetteurs à haute fréquence, 27 répéteurs-émetteurs à très haute fréquence et 8 988 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence

1 043 Répéteurs-émetteurs à haute fréquence

36 Répéteurs-émetteurs à très haute fréquence. Le nombre supérieur aux prévisions tient à l'expansion, pour des raisons de mobilité et pour les besoins des opérations, des zones desservies.

8 812 Répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence. Le nombre inférieur aux prévisions tient à la fermeture de 2 bases opérationnelles de compagnie.

Services d'appui et d'entretien pour 36 stations de radiodiffusion FM dans 14 studios de production radiophonique

- 40 Stations de radiodiffusion FM Okapi et 11 studios de production radiophonique ont bénéficié de services d'appui et d'entretien.
- 4 Nouveaux émetteurs ont été installés pour améliorer la diffusion et étendre la couverture, et pour assurer une redondance en cas de panne.
- 3 Studios de production radiophonique ont été démantelés à la suite de la réorganisation de la Mission, impliquant un transfert depuis la partie occidentale de la République démocratique du Congo vers sa partie orientale.

Informatique

Services d'appui et d'entretien pour 6 centres technologiques abritant 48 serveurs

- 6 Centres technologiques abritant 48 serveurs ont bénéficié de services d'appui et d'entretien.
- 6 346 Des services d'appui et d'entretien ont été fournis à 6 346 ordinateurs personnels et à 582 imprimantes en réseau. Le fait que le nombre d'imprimantes soit inférieur à ce qui avait été prévu s'explique par l'installation d'imprimantes réseau partagées et par le regroupement de certains locaux à usage de bureaux.

Services d'appui et d'entretien du réseau sans fil

- Oui Des services d'appui et d'entretien ont été fournis au réseau sans fil.

Services médicaux

Exploitation et entretien de 21 centres médicaux de niveau I appartenant à l'ONU, de 52 centres médicaux de niveau II appartenant aux contingents, de 3 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents et de 1 hôpital de niveau III, répartis sur 16 sites et destinés à la prise en charge de tout le personnel de la MONUSCO et des autres entités des Nations Unies, ainsi que de la population civile locale en cas d'urgence

Des services d'appui et d'entretien ont été fournis, sur 11 différents sites, aux établissements suivants :

- 11 Centres médicaux de niveau I appartenant à l'ONU sont en service. Le fait que ces centres soient moins nombreux tient à la fermeture de 10 dispensaires dans la partie occidentale de la République démocratique du Congo.
- 55 Centres médicaux de niveau II appartenant aux contingents et 3 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents sont en service.

Gestion d'un dispositif d'évacuation terrestre et aérienne de tous les sites des Nations Unies, notamment vers les hôpitaux de niveaux II, III et IV de 5 sites

Conduite de 2 ateliers consacrés aux consultations confidentielles et au dépistage volontaire du VIH/sida et d'une campagne de promotion de ces services organisée chaque trimestre dans un site différent pour toucher tout le personnel de la Mission

Exploitation et entretien de 4 centres de consultations et de dépistage volontaires et confidentiels installés dans la Mission et organisation de 8 services mobiles assurant les mêmes prestations à l'intention du personnel militaire

Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans toute la zone de la Mission

Protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la Mission et des personnalités en visite

Évaluation des conditions de sécurité dans l'ensemble des sites de la Mission, y compris 400 logements

Conduite, au total, de 147 séances d'information sur la sécurité et les plans d'intervention d'urgence pour tout le personnel de la Mission

Initiation à la sécurité, formation de base à la prévention des incendies et exercices d'évacuation en cas d'incendie à l'intention des nouveaux arrivants

1 Hôpital de niveau III appartenant aux contingents est en service.

Oui La gestion d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne a été assurée à l'échelle de la Mission.

Oui 2 ateliers et 5 campagnes ont été organisés.

Oui L'exploitation et l'entretien de 4 centres de dépistage ont été assurés. 20 services mobiles de consultations et de dépistage volontaires et confidentiels ont été organisés à l'intention du personnel militaire. Le fait que ces services soient plus nombreux que prévu tient à la mise en œuvre, dans tous les sites de la Mission, d'une stratégie de généralisation de l'accès aux services de consultations et de dépistage volontaires et confidentiels.

Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toute la zone de la Mission.

Oui Une protection rapprochée a été assurée 24 heures sur 24 aux responsables de la mission et aux personnalités en visite.

653 Des évaluations des conditions de sécurité ont été effectuées pour 653 logements.

Le fait que le nombre d'évaluations réalisées soit plus élevé que prévu s'explique par la reconfiguration de la Mission et par l'augmentation des effectifs à Goma.

150 Séances d'information sur la sécurité et les plans d'intervention d'urgence ont été organisées à l'intention de tout le personnel de la Mission.

Oui Des cours d'initiation à la sécurité de même qu'une formation de base à la prévention des incendies et des exercices d'évacuation en cas d'incendie ont été organisés à l'intention des nouveaux arrivants.

Formation de 100 membres des services de sécurité de la MONUSCO recrutés sur le plan international au maniement des armes à feu et aux tactiques de défense; formation de 300 gardes de la Mission recrutés sur le plan national aux instructions et directives à suivre, aux tactiques de défense et au maniement de l'appareil de détection aux rayons X; formation de 25 membres des services de sécurité recrutés sur le plan international dans le cadre du programme de certification en matière de sécurité et initiation à l'usage de la trousse médicale d'intervention d'urgence

Cours sur la sécurité incendie à l'intention de 100 nouveaux arrivants et séances hebdomadaires de rappel des consignes à l'intention de 1 000 membres des personnels civil et militaire déjà présents dans la Mission

Inspection mensuelle des bagages de 10 000 passagers environ de la MONUSCO et autres entités des Nations Unies et de quelque 5,6 tonnes de fret dans 14 des terminaux principaux de la Mission (Kinshasa, Kisangani, Mbandaka, Kindu, Goma, Bunia, Bukavu, Kalemie, Kananga, Mbuji-Mayi, Lubumbashi, Kamina, Dungu et Manono)

Réunions bimensuelles de l'équipe intégrée de coordination du dispositif de sécurité sur diverses questions de sûreté et de sécurité liées à la situation du moment en la matière pour l'ensemble de la Mission

64 Membres des services de sécurité de la MONUSCO recrutés sur le plan international ont reçu une formation au maniement des armes à feu et aux tactiques de défense.

Le résultat obtenu est inférieur aux prévisions en raison de la modicité des ressources budgétaires prévues pour les consultants externes.

Oui Des cours sur la sécurité incendie ont été organisés à l'intention de 155 nouveaux arrivants et des séances hebdomadaires de rappel des consignes ont été tenues à l'intention de 1 115 membres des personnels civil et militaire déjà présents dans la Mission.

Oui Les bagages d'environ 10 000 passagers et 5,6 tonnes de fret ont fait l'objet d'inspections mensuelles.

Oui Des réunions bimensuelles de l'équipe intégrée de coordination du dispositif de sécurité ont eu lieu. Des réunions ont également été tenues, à titre exceptionnel, lorsque la situation du moment en matière de sécurité l'exigeait.

Centre de services régional d'Entebbe

54. Pendant l'exercice 2014/15, le Centre de services régional d'Entebbe s'est attaché à stabiliser son dispositif de prestation de services tout en continuant à améliorer ses résultats en la matière.

Réalisation escomptée 4.2 : Centre de services régional entièrement opérationnel, conformément à la stratégie globale d'appui aux missions

Indicateurs de succès prévus

4.2.1 Conclusion de la phase de restructuration et lancement de l'amélioration continue des gammes de services du Centre

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. La restructuration des gammes de services a été menée à bien. Le Centre régional de services d'Entebbe a établi une description de ses 70 processus-métier et de chacune des gammes de services afin d'aider le personnel à bien comprendre les politiques relatives aux ressources humaines.

4.2.2 Progrès qualitatifs résultant de la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité

En moyenne, les normes de qualité ont été atteintes dans 66 % des cas, mais le Centre n'a pas atteint l'objectif de 80 % parce que certains facteurs échappaient à son contrôle, notamment pour ce qui est de la délivrance des billets d'avion 16 jours avant la date du voyage, qui est du ressort des missions, et de l'accueil des nouvelles recrues dans les 90 jours, délai qui a été dépassé par suite de retards dans la délivrance des visas.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>		<i>Observations</i>
Gestion efficace de 8 accords de prestation de services	Oui		Le Centre de services régional d'Entebbe a établi des rapports mensuels sur ses résultats au regard des indicateurs de résultats, ce qui a permis aux missions clientes d'évaluer s'il respectait les normes établies en matière de prestation de services.
Achèvement de 10 projets de reconfiguration des gammes de services du Centre	Oui		Les projets de reconfiguration ont été menés à bien.
Certification ISO 9001 d'au moins une gamme de services	Non		L'obtention de la certification ISO 9001 n'a pas été considérée comme une priorité compte tenu de la récente mise en application du concept de gammes de services et du fait que le Centre avait entrepris de stabiliser ses opérations pendant l'exercice considéré.
Élaboration d'un programme complet de perfectionnement et de renforcement des capacités du personnel	Non		Le programme n'a pas été élaboré, mais en août 2015, à l'issue de l'exercice considéré, le Centre a procédé à un sondage visant à évaluer les besoins de formation.
Achèvement dans les délais prévus de toutes les tâches nécessaires à la mise en service d'Umoja-Extension	Oui		Toutes les tâches ont été exécutées comme prévu. À l'issue de l'exercice considéré, l'état d'avancement de la collecte et du nettoyage des données, de l'attribution des droits d'accès aux différentes catégories d'utilisateurs et des activités de formation et de communication relatives au projet était conforme aux prévisions.
Examen et mise à jour du plan de continuité des opérations	Oui		L'évaluation des risques et l'étude d'impact sur les activités ont été menées à bien et le plan de continuité des opérations qui en découle a été établi. La stratégie de gestion des risques devra être révisée.

Réalisation escomptée 4.3 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour l'administration des arrivées et des départs

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.3.1 Maintien du même délai pour l'administration de l'arrivée des membres du personnel (2012/13 : 89,3 % des arrivées traitées dans les 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des arrivées traitées dans les 2 jours et 100 % dans les 7 jours; 2014/15 : plus de 98 % des arrivées traitées dans les 2 jours et 100 % dans les 7 jours)	Pendant l'exercice considéré, 95 % des arrivées ont été traitées dans les 2 jours et 99 % l'ont été dans les 7 jours.
4.3.2 Maintien du même délai pour l'administration du départ des membres du personnel recruté sur le plan international (2012/13 : 99,3 % des départs traités en 1 jour; 2013/14 : plus de 98 % des départs traités en 1 jour, et 100 % dans les 5 jours; 2014/15 : plus de 98 % des départs traités en 1 jour et 100 % dans les 5 jours)	47 % des départs ont été traités en 1 jour et 67 % dans les 5 jours. Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre l'objectif fixé du fait que les missions n'avaient pas accompli toutes les démarches attendues d'elles avant l'arrivée de leur personnel au Centre.
4.3.3 Administration dans des délais très courts du départ du personnel en tenue (2012/13 : 98 % des départs traités dans les 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des départs traités dans les 3 jours et 100 % dans les 7 jours; 2014/15 : plus de 98 % des départs traités dans les 3 jours et 100 % dans les 7 jours)	98 % des départs ont été traités dans les 3 jours et 100 % dans les 7 jours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Administration de l'arrivée et du départ de 517 membres du personnel civil	526	Arrivées et départs ont été traités pour la MONUSCO.
Administration de l'arrivée et du départ de 913 membres du personnel en tenue	1 476	Arrivées et départs ont été traités pour la MONUSCO.

Réalisation escomptée 4.4 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.4.1 Traitement dans des délais très courts des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2012/13 : 46 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines; 2014/15 : 96 % des demandes traitées en 6 semaines)	90 % des 3 688 demandes ont été traitées dans les 6 semaines. Le résultat est inférieur aux prévisions parce que des fonctionnaires n'ont pas soumis les pièces nécessaires en temps voulu.

4.4.2 Maintien d'un délai très court pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période creuse (novembre-juin) (2012/13 : 70,3 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines; 2014/15 : 96 % des demandes traitées en 3 semaines)	68 % des 2 911 demandes reçues ont été traitées dans les 3 semaines qui ont suivi leur réception. Le résultat est inférieur aux prévisions parce que des fonctionnaires n'ont pas soumis les pièces nécessaires en temps voulu et parce que le système Field Support Suite a été mis en service en mars 2015.
4.4.3 Raccourcissement du délai de versement des indemnités pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2012/13 : s.o.; 2013/14 : moins de 12 % des indemnités versées en 1 semaine; 2014/15 : 96 % des indemnités versées en 1 semaine)	Les versements étant effectués par le Siège à New York, le Centre de services régional se contente d'approuver les demandes. Cet indicateur a été modifié pour l'exercice 2015/16.
4.4.4 Raccourcissement du délai de versement des indemnités pour frais d'études pendant la période creuse (novembre-juin) (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : 96 % des indemnités versées dans les 3 jours)	Les versements étant effectués par le Siège à New York, le Centre de services régional se contente d'approuver les demandes. Cet indicateur a été modifié pour l'exercice 2015/16.
4.4.5 Réduction du pourcentage moyen de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées aux missions (2012/13 : 4 %; 2013/14 : moins de 12 %; 2014/15 : moins de 11 %)	18 % des demandes d'indemnité pour frais d'études ont été renvoyées aux missions pour être corrigées ou complétées. Le Centre de services régional d'Entebbe s'est employé à réduire le nombre de demandes renvoyées aux missions en dispensant une formation aux fonctionnaires des missions.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Traitement de 1 791 demandes d'indemnité pour frais d'études	1 169	Demandes ont été traitées pour la MONUSCO.

Réalisation escomptée 4.5 : Fourniture par le Centre régional de formation et de conférences d'un appui efficace et rationnel aux missions clientes

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.5.1 Maintien du même niveau de prestations par le Centre régional de formation et de conférences (2012/13 : 6 391 participants aux activités organisées par le Centre de services régional; 2013/14 : 6 000; 2014/15 : 6 000)	Objectif atteint. 6 198 participants ont bénéficié de services de formation et de conférence.
4.5.2 Maintien du même temps de réponse en ce qui concerne les demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2012/13 : 47 % des demandes traitées dans les 24 heures; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 24 heures; 2014/15 : 98 % des demandes traitées dans les 24 heures)	88 % des demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences ont été traitées dans les 24 heures.

4.5.3 Maintien du degré de satisfaction des participants aux activités de formation (2012/13 : 28 % des participants satisfaits ou très satisfaits; 2013/14 : 99 % des participants satisfaits ou très satisfaits; 2014/15 : 99 % des participants satisfaits ou très satisfaits)

84 % des clients se sont déclarés satisfaits, d'après l'enquête menée en mars 2015.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 250 conférences et stages de formation au niveau régional auxquels participent 1 886 membres du personnel de la MONUSCO	249	Conférences et stages de formation ont été organisés au niveau régional et 1 362 membres du personnel de la MONUSCO y ont participé.

Réalisation escomptée 4.6 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux mouvements des contingents et du personnel de police dans la région

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.6.1 Coordination par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, dans le respect des délais impartis, des vols assurant les mouvements des contingents et du personnel de police dans la région (2012/13 : 839 vols; 2013/14 : 1 179; 2014/15 : 555)	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a coordonné que 123 vols au titre des mouvements des contingents et du personnel. L'objectif n'a pas été atteint pour les raisons suivantes : a) les changements apportés aux directives applicables, qui ont entraîné une augmentation du volume et du poids des bagages autorisés par personne, ont rendu de nombreux mouvements prévus impossibles à effectuer au moyen des appareils disponibles; b) les contrats relatifs aux appareils MD-83 et B-737 ont été résiliés en février et en mai 2014; c) l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a entraîné une restriction des vols pouvant être confiés à l'appareil B-737 de la Mission des Nations Unies au Libéria dans la région d'Afrique de l'Est.
4.6.2 Réduction du temps nécessaire pour offrir une solution de transport afin d'assurer les mouvements des contingents et du personnel de police (2012/13 : s.o.; 2013/14 : 96 % des demandes traitées en 5 jours et 100 % en 14 jours; 2014/15 : 95 % des demandes traitées en 5 jours et 100 % en 10 jours)	Non mesuré. Toutes les demandes ont été traitées dans les délais fixés, mais il n'existait pas d'outil adapté à la mesure de cet indicateur.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination de 25 vols pour le transport des contingents et du personnel de police assurés au moyen d'appareils affrétés à long terme par l'ONU	0	Aucun vol de transport des contingents n'a été coordonné pour la MONUSCO
Transport de 852 membres des contingents et des forces de police	0	Aucun membre des contingents et aucun membre du personnel de police n'ont été transportés pour la MONUSCO

Réalisation escomptée 4.7 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de transports aériens et de transports de surface au niveau régional

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.7.1 Vols régionaux assurés sans retard (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : au moins 75 % des vols)	Non mesuré. Au cours de l'exercice considéré, il n'existait pas d'outil adapté à la mesure de cet indicateur.
4.7.2 Réduction du temps nécessaire pour trouver des moyens de transport de substitution (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : 95 % des demandes traitées dans les 5 jours, 100 % dans les 10 jours)	Non mesuré. Au cours de l'exercice considéré, il n'existait pas d'outil adapté à la mesure de cet indicateur.
4.7.3 Taux de remplissage des appareils (passagers et fret) : 70 % (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : 70 %)	62 % Les résultats sont moins élevés que prévu, car le plan intégré d'organisation des vols régionaux n'a été coordonné que pour la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.
4.7.4 Utilisation de 80 % des heures de vol inscrites au budget (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : 80 %)	Étant donné que deux contrats (pour les appareils MD-83 et B-737) ont été résiliés avant l'exercice 2014/15, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements ne gérait plus aucun appareil.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
416 vols régionaux assurés à l'appui de la MONUSCO	0	Aucun vol régional intégré n'a été coordonné pour la MONUSCO. Pendant l'exercice 2014/15, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements ne prenait plus en charge les vols régionaux de la MONUSCO, la demande n'existant plus.
13 963 passagers transportés selon le plan intégré d'organisation des vols régionaux	Non	Faute d'appareils, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a pas pu répondre aux besoins régionaux.
600 heures de vol assurées pour la MONUSCO	Non	Aucune heure de vol n'a été assurée pour la MONUSCO.

Réalisation escomptée 4.8 : Fourniture aux missions clientes de services financiers efficaces et rationnels

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.8.1 Délai de règlement des factures de fournisseurs inchangé (2012/13 : 86,8 % des factures payées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des factures payées dans les 27 jours; 2014/15 : 98 % des factures payées dans les 27 jours)	75 % des factures ont été payées dans les 27 jours. Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre son objectif, car des retards sont intervenus dans la réception et l'inspection des marchandises, des livraisons partielles ont été effectuées et les justificatifs d'expédition et de paiement transmis par certains fournisseurs étaient incomplets. Il comptait sur les missions pour accomplir les formalités nécessaires en temps voulu.

4.8.2 Délai de traitement des demandes de remboursement du personnel inchangé (2012/13 : 89 % des demandes traitées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 21 jours; 2014/15 : 98 % des demandes traitées dans les 21 jours)	60 % des demandes de remboursement du personnel ont été traitées dans les 21 jours, ce qui représente une nette amélioration par rapport au taux de 30 % enregistré pendant l'exercice précédent. Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre l'objectif fixé parce que les pièces justificatives transmises par les membres du personnel étaient incomplètes et que les fonds disponibles étaient insuffisants.
4.8.3 Octroi par les fournisseurs de remises pour paiement rapide (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : remise pour règlement rapide dans 100 % des cas qui s'y prêtent)	Une remise pour règlement rapide a été obtenue auprès des fournisseurs dans 96 % des cas pour lesquels c'était possible. Le résultat est inférieur aux prévisions, car certaines factures ont été transmises tardivement au Centre.
4.8.4 Raccourcissement du délai de traitement des virements bancaires électroniques (2012/13 : 97 % des virements traités dans les 3 jours; 2013/14 : 97 % des virements traités dans les 3 jours; 2014/15 : 98 % des virements traités dans les 3 jours)	79 % des virements électroniques ont été traités en 3 jours et 95 % en 5 jours. L'objectif n'a été que partiellement atteint en raison de la période de transition et de formation qui a suivi la mise en service d'Umoja.
4.8.5 Délai nécessaire à l'exécution des opérations mensuelles concernant la paie et les autres prestations inchangé (2012/13 : 99,8 % des opérations exécutées en 5 jours; 2013/14 : 98 % des opérations exécutées en 5 jours; 2014/15 : 98 % des opérations exécutées en 5 jours)	Objectif atteint. 100 % des opérations mensuelles concernant la paie ont été exécutées en 5 jours.
4.8.6 Degré de satisfaction des clients en ce qui concerne les services financiers inchangé (2012/13 : 13 % se déclarent satisfaits des prestations en ce qui concerne le versement des indemnités; 21 % en ce qui concerne les services de paie; 16 % en ce qui concerne les prestations des services; 2013/14 : 80 %; 2014/15 : 80 %)	Aucune enquête de satisfaction n'a été réalisée concernant les services financiers depuis la restructuration des gammes de service du Centre de services régional, qui touche à la fois aux services financiers et aux services de gestion des ressources humaines.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
États financiers mensuels établis en conformité avec les normes IPSAS	Oui	12 rapports financiers mensuels établis en conformité avec les normes IPSAS
Règlement de 15 716 demandes de remboursement émanant de membres du personnel	13 882	Demandes traitées pour la MONUSCO
Paiement de 1 121 membres du personnel recruté sur le plan international	806	Membres du personnel recrutés sur le plan international ayant été payés par les services locaux de la paie. Cette moyenne tient compte de l'effectif mensuel déployé pour la MONUSCO.

Païement de 3 166 membres du personnel recruté sur le plan national	2 712	Agents recrutés sur le plan national ayant été payés par les services locaux de la paie. Il s'agit de l'effectif moyen total pour la MONUSCO.
Païement de 3 391 membres du personnel en tenue	901	Agents en tenue, dont des membres de la police civile, des observateurs militaires et des officiers d'état-major ayant perçu une indemnité de subsistance (missions). Cette moyenne tient compte du nombre total d'agents payés au niveau local pour la MONUSCO. Les versements ne comprennent pas l'indemnité journalière due aux membres des contingents et des unités de police constituées.
Païement de 619 Volontaires des Nations Unies	713	Volontaires des Nations Unies ayant été payés
Païement de 2 000 vacataires	2 844	Vacataires ayant été payés
Païement de 1 350 fournisseurs	517	Fournisseurs ayant été payés

Réalisation escomptée 4.9 : Fourniture de services de gestion des ressources humaines efficaces et rationnels

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.9.1 Maintien du même délai pour l'exécution des formalités d'entrée en fonctions et la gestion des offres d'engagement en provenance des missions clientes, dans la limite des pouvoirs délégués (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : formalités d'entrée en fonctions exécutées sous 90 jours dans 98 % des cas)

Les formalités d'entrée en fonctions ont été exécutées dans les 90 jours dans 76 % des cas.

Le Centre de services régional n'a pas pu atteindre l'objectif en raison, principalement, des retards enregistrés dans la réception des réponses des candidats, la vérification de leur aptitude médicale et la réception de l'accord du responsable.

4.9.2 Délai d'approbation des prestations et avantages du personnel inchangé (2012/13 : s.o.; 2013/14 : 14 jours dans 98 % des cas; 2014/15 : 14 jours dans 98 % des cas)

90 % des prestations et avantages du personnel recruté sur les plans international et national ont été approuvés dans les 14 jours.

4.9.3 Délai de traitement des demandes de remboursement de frais de voyage inchangé (2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 14 jours; 2014/15 : 98 % des demandes traitées dans les 14 jours et 100 % dans les 20 jours)

46 % des demandes de remboursement de frais de voyage ont été traitées dans les 14 jours et 71 % dans les 20 jours.

Le résultat est inférieur aux prévisions en raison des délais de réponse des membres du personnel.

4.9.4 Délai de versement des primes d'affectation inchangé (2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 5 jours; 2014/15 : 98 % des dossiers traités dans les 5 jours)

89 % des dossiers relatifs aux primes d'affectation ont été traités dans les 5 jours.

4.9.5 Prorogation des contrats effectuée dans les délais voulus afin qu'il en soit tenu compte dans les états de paie, pour toutes les recommandations et tous les rapports d'évaluation (ePerformance) reçus des missions clientes (2012/13 : s.o.; 2013/14 : 100 %; 2014/15 : 100 %)

96 % des prorogations de contrats (personnel recruté sur les plans national et international) ont été effectuées dans les délais voulus pour qu'il en soit tenu compte dans les états de paie.

4.9.6 Maintien du même délai pour l'accomplissement des formalités et l'établissement des états de présence à la cessation de service (2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours; 2014/15 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours)	Cet indicateur n'a pas pu faire l'objet d'un suivi. Les formalités et l'établissement des états de présence à la cessation de service sont accomplis manuellement et exigent une intervention dans différents systèmes, sans qu'aucune analyse et aucun contrôle soient effectués.
4.9.7 Maintien du même délai pour la délivrance de billets pour les voyages (2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours; 2014/15 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours)	92 % des billets ont été délivrés dans les 7 jours.
4.9.8 Respect de la règle selon laquelle les billets nominatifs doivent être achetés 16 jours avant le début d'un voyage autorisé (2012/13 : s.o.; 2013/14 : dans 75 % des cas; 2014/15 : dans 75 % des cas)	Les billets ont été délivrés 16 jours ou plus avant le départ dans 63 % des cas. Ce chiffre représente par rapport à l'exercice 2013/14 une amélioration qui résulte du fait que le Centre de services régional a continué de veiller au respect des directives applicables aux voyages en communiquant avec les missions clientes et les membres du personnel.
4.9.9 Degré de satisfaction des clients en ce qui concerne les services fournis au titre de la gestion des ressources humaines inchangé (2012/13 : 15 % des intéressés satisfaits des services de recrutement et d'entrée en fonctions, 40 % des services liés aux voyages, et 48 % des services du personnel; 2013/14 : 90 %; 2014/15 : 90 %)	Aucune enquête de satisfaction n'a été réalisée au sujet des services de gestion des ressources humaines depuis la restructuration de la gamme de services du Centre de services régional, qui touche à la fois aux services financiers et aux services de gestion des ressources humaines.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Traitement de 370 offres d'engagement sur le plan international	68	Nouvelles recrues de la MONUSCO ayant bénéficié de l'aide du Centre en ce qui concerne les formalités d'entrée en fonctions
Prorogation de 4 136 engagements d'agents recrutés sur les plans national et international	1 175	Engagements ayant été prorogés pour la MONUSCO
Versement de 350 primes d'affectation	152	Primes d'affectation ayant été traitées pour la MONUSCO
Approbation de 13 787 prestations et avantages	17 530	Prestations et avantages ayant été approuvés pour la MONUSCO
Délivrance de 4 028 billets d'avion au personnel civil et au personnel en tenue	3 978	Billets d'avion ayant été délivrés pour la MONUSCO

Réalisation escomptée 4.10 : Fourniture aux missions clientes d'un appui informatique efficace et rationnel

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.10.1 Amélioration des services de facturation téléphonique grâce à la mise en place d'une structure régionale et à la normalisation de la procédure (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 :	La facturation en ligne des appels téléphoniques, les essais d'acceptation des logiciels et la normalisation de la facturation téléphonique ont été achevés à 90 %. Depuis octobre 2014, 100 % des factures téléphoniques ont été

97 % des factures téléphoniques envoyées dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par l'utilisateur, et 100 % dans les 15 jours)	envoyées dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels confirmé par l'utilisateur.
4.10.2 Amélioration des performances du réseau mis à la disposition des missions dans le cadre du transfert de toutes les activités de gestion et de suivi au Centre technologique (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : taux de disponibilité du réseau sur une base mensuelle : 99 %)	Le Centre était toujours en construction en 2014/15, et les travaux de génie civil n'ont été achevés qu'en juin 2015.
4.10.3 Maintien du même délai de réponse aux incidents et aux demandes de service (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : il est répondu dans les 3 heures à 100 % des incidents et des demandes de service)	Il a été répondu dans les 3 heures à 98 % des incidents et des demandes de service.
4.10.4 Respect par les services compétents des délais convenus dans les accords de prestation de services pour le règlement des incidents (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : 90 % des incidents réglés en fonction du degré de priorité qui leur est assigné – incidents graves : règlement en 3 heures; priorité élevée : règlement en 6 heures; priorité moyenne : règlement en 12 heures; priorité peu élevée : règlement en 48 heures)	96 % des incidents ont été réglés dans les délais fixés. Le délai moyen de règlement des incidents au cours de l'exercice considéré s'établissait comme suit : 5,23 heures pour les incidents graves; 10,21 heures pour les incidents à priorité élevée; 2,77 heures pour les incidents à priorité moyenne; 1,35 heure pour les incidents à priorité peu élevée. Au cours de l'exercice, un degré de priorité moyen a été assigné à 99 % des incidents.
4.10.5 Respect par les services compétents des délais convenus dans les accords de prestation de services pour le traitement des demandes de service (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : réponse apportée à 90 % des demandes de service en fonction du degré de priorité qui leur est assigné (demandes urgentes : réponse dans les 2 heures; priorité élevée : réponse dans les 4 heures; priorité moyenne : réponse dans les 24 heures; priorité peu élevée : réponse dans les 48 heures)	Il a été répondu à 86 % des demandes de service en fonction du degré de priorité qui leur était assigné.
4.10.6 Amélioration du degré de satisfaction des clients en ce qui concerne les services fournis par le Service régional de l'informatique et des communications (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.; 2014/15 : taux de satisfaction : 90 %)	84 % des clients se sont déclarés satisfaits, d'après l'enquête menée en mars 2015.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) :		Observations
	oui/non		
	ou nombre		
Gestion efficace de plus de 10 065 comptes téléphoniques	Oui		Objectif atteint

Réalisation escomptée 4.11 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel au Centre de services régional d'Entebbe^a

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
4.11.1 Réduction de 5 % du taux de vacance de postes pour le personnel civil	Le taux de vacance de postes effectif moyen pour le personnel civil a été de 17,7 %. Un examen des besoins du Centre en personnel civil a eu lieu pendant l'exercice 2014/15 et il a été proposé de transformer 68 postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national et de supprimer 7 postes soumis à recrutement international. De ce fait, des campagnes de recrutement ont été suspendues dans l'attente de l'application des recommandations. Le transfert des postes cédés par les missions clientes au Centre a pris du retard, la majorité des transferts n'ayant été effectués qu'en février 2015, de sorte que les recrutements n'ont pas pu être achevés avant le 30 juin 2015. En outre, le Centre a connu un taux de renouvellement du personnel élevé entre décembre 2014 et juin 2015.	
4.11.2 Formation de 90 % du personnel recruté sur le plan national à l'utilisation des grandes applications et à l'amélioration continue des modes de fonctionnement (2012/13 : s.o.; 2013/14 : s.o.)	Tous les fonctionnaires recrutés sur le plan national ayant accès au progiciel de gestion intégré ont suivi une formation à Umoja. La formation à l'amélioration continue des modes de fonctionnement a été menée de façon informelle pour les différentes gammes de services	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Envoi de 12 rapports mensuels sur le taux d'occupation des postes aux clients du Centre de services régional	Oui	12 rapports mensuels sur le taux d'occupation des postes ont été établis et envoyés au Siège.
Réalisation de 2 évaluations des besoins en matière de formation	1	Évaluation des besoins en matière de formation a été réalisée.
Organisation de 10 séances de formation à Umoja	Oui	Un plan de formation à Umoja comprenant des séances de formation sur ordinateur et en classe a été mis en place.
Organisation de 5 séances de formation à l'amélioration continue des modes de fonctionnement	Oui	7 ateliers ont été organisés.

^a La réalisation escomptée 4.11 est propre au Centre de services régional d'Entebbe, et les indicateurs de succès et les produits prévus sont conformes à ceux énoncés dans le rapport portant sur l'aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	45 186,3	43 883,5	1 302,8	2,9
Contingents	556 614,2	556 099,4	514,8	0,1
Police des Nations Unies	21 709,4	20 818,4	891,0	4,1
Unités de police constituées	24 488,7	23 363,1	1 125,6	4,6
Total partiel	647 998,6	644 164,4	3 834,2	0,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	182 862,9	185 539,1	(2 676,2)	(1,5)
Personnel recruté sur le plan national	115 577,3	116 923,9	(1 346,6)	(1,2)
Volontaires des Nations Unies	22 149,0	24 101,1	(1 952,1)	(8,8)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	9 709,3	9 802,4	(93,1)	(1,0)
Personnel fourni par des gouvernements	5 014,2	4 595,1	419,1	8,4
Total partiel	335 312,7	340 961,6	(5 648,9)	(1,7)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	549,8	473,0	76,8	14,0
Voyages	8 485,9	9 505,4	(1 019,5)	(12,0)
Installations et infrastructures	82 903,9	85 728,1	(2 824,2)	(3,4)
Transports terrestres	23 238,3	22 058,3	1 180,0	5,1
Transports aériens	233 712,8	217 344,8	16 368,0	7,0
Transports maritimes ou fluviaux	1 294,1	1 539,2	(245,1)	(18,9)
Communications	24 806,2	25 836,4	(1 030,2)	(4,2)
Informatique	16 824,5	23 764,6	(6 940,1)	(41,2)
Santé	1 396,4	2 597,6	(1 201,2)	(86,0)
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	41 159,0	36 088,2	5 070,8	12,3
Projets à effet rapide	7 000,0	6 684,8	315,2	4,5
Total partiel	441 370,9	431 620,4	9 750,5	2,2
Montant brut	1 424 682,2	1 416 746,4	7 935,8	0,6
Recettes provenant des contributions du personnel	35 399,1	32 655,7	2 743,4	7,7
Total net	1 389 283,1	1 384 090,7	5 192,4	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^b	1 439,3	711,4	727,9	50,6
Total	1 426 121,5	1 417 457,8	8 663,7	0,6

^a Y compris des dépenses d'un montant de 27 646 200 dollars relevant de l'autorisation d'engagement de dépenses approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/297.

^b Y compris la contribution de 711 400 dollars versée par la Fondation Hironnelle, pour couvrir les dépenses au titre des traitements du personnel civil, des voyages, des installations et des infrastructures, des transports terrestres, des communications, et des fournitures, des services et du matériel divers.

B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	8 088,3	7 734,7	353,6	4,4
Personnel recruté sur le plan national	770,8	593,9	176,9	23,0
Volontaires des Nations Unies	660,6	127,6	533,0	80,7
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Total partiel	9 519,7	8 456,2	1 063,5	11,2
Dépenses opérationnelles				
Consultants	94,2	49,7	44,5	47,2
Voyages	49,8	125,1	(75,3)	(151,2)
Installations et infrastructures	3 145,5	2 325,6	819,9	26,1
Transports terrestres	62,0	26,3	35,7	57,6
Transports aériens	—	—	—	—
Communications	426,7	599,2	(172,5)	(40,4)
Informatique	656,2	345,9	310,3	47,3
Santé	19,0	18,6	0,4	2,1
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	56,4	51,6	4,8	8,5
Total partiel	4 509,8	3 542,0	967,8	21,5
Montant brut	14 029,5	11 998,2	2 031,3	14,5
Recettes provenant des contributions du personnel	853,9	884,8	(30,9)	(3,6)
Total net	13 175,6	11 113,4	2 062,2	15,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	14 029,5	11 998,2	2 031,3	14,5

55. Le montant des ressources approuvées s'élevait à 14 029 500 dollars. Durant l'exercice considéré, les dépenses du Centre de services régional d'Entebbe se sont établies à 11 998 200 dollars, ce qui représente une sous-utilisation des crédits d'un montant de 2 031 300 dollars (montant brut) (14,5 %). Cela s'explique principalement par des taux de vacance plus élevés que prévu pour le personnel recruté sur le plan international, le personnel recruté sur le plan national et les Volontaires des Nations Unies. En outre, la sous-utilisation des crédits inscrits à la rubrique Installations et infrastructures est principalement due à l'annulation de

l'acquisition de mobilier de bureau pour les bâtiments 1 et 2 du Centre du fait des retards accusés dans la construction de ces bâtiments.

C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

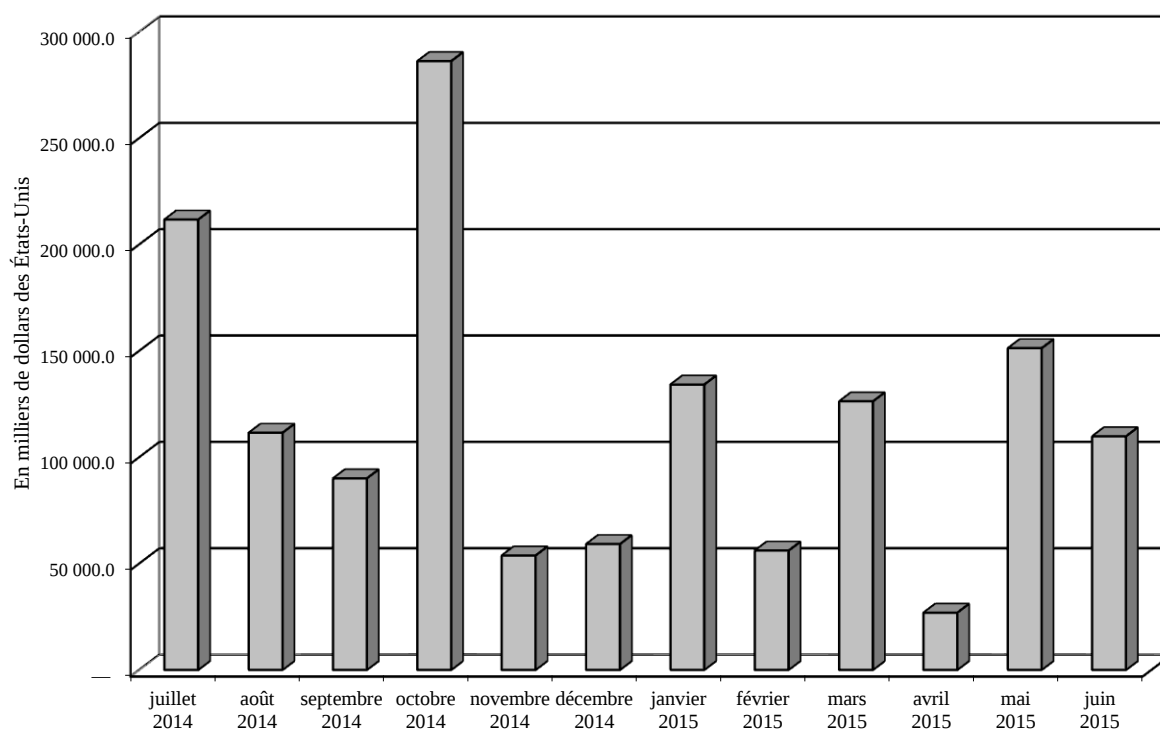
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel civil	647 998,6	(2 560,3)	645 438,3
II. Personnel civil	335 312,7	8 155,4	343 468,1
III. Dépenses opérationnelles	441 370,9	(5 595,1)	435 775,8
Total	1 424 682,2	–	1 424 682,2
Pourcentage de réaffectations			0,6

56. Au cours de l'exercice considéré, des fonds d'un montant total de 8 155 400 dollars, soit 0,6 % du montant total des crédits ouverts, ont été réaffectés à la catégorie II (personnel civil) afin de faire face à l'augmentation des dépenses liées au personnel recruté sur le plan international, au personnel recruté sur le plan national et aux Volontaires des Nations Unies. La progression des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international s'explique principalement par l'augmentation des dépenses communes de personnel, notamment celles relatives aux primes d'affectation et aux dépenses de sécurité applicables au domicile, du fait de la poursuite de l'affectation de membres du personnel dans l'est de la République démocratique du Congo au début de l'exercice considéré. L'augmentation des dépenses relatives au personnel recruté sur le plan national est due aux versements d'indemnités aux membres du personnel qui étaient affectés dans l'ouest du pays et dont la Mission s'est séparée et à la révision du barème des traitements. Le nombre de Volontaires des Nations Unies ayant quitté la Mission et ayant été rapatriés a été plus élevé que prévu, ce qui a entraîné un dépassement des crédits.

57. Il a été possible de transférer des ressources à partir de la catégorie III (dépenses opérationnelles), car les dépenses au titre des transports aériens ont été moins élevées que prévu du fait de la baisse des coûts des services de transport aérien et de l'indisponibilité d'un avion. Il a également été possible de prélever des ressources à partir de la catégorie I (militaires et personnel de police) parce que le taux de vacance moyen a été supérieur au taux prévu au budget et que les frais de relève ont été moins élevés que prévu.

D. Évolution des dépenses mensuelles



58. Les pics de dépenses enregistrés pendant l'exercice considéré s'expliquent principalement par la comptabilisation d'engagements de dépenses et de décaissements concernant : a) les dépenses de personnel civil, en juillet 2014, y compris les indemnités pour frais d'études versées au personnel recruté sur le plan international; b) le remboursement au titre des contingents et le remboursement du matériel majeur appartenant aux contingents et des services de soutien logistique autonome rendus par des contingents en octobre 2014, et en janvier et mai 2015; c) les engagements souscrits en octobre 2014 et en juin 2015 pour la location et l'utilisation d'hélicoptères, qui couvrent les besoins de l'année.

E. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Intérêts créditeurs	3 097,4
Produits divers ou accessoires	1 906,8
Ajustements sur exercices antérieurs	(35,9)
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	23 248,8
Total	28 217,1

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses
Matériel majeur	
Observateurs militaires	—
Contingents	76 981,5
Unités de police constituées	3 698,1
Total partiel	80 679,6
Soutien logistique autonome	
Contingents	85 092,8
Unités de police constituées	2 731,5
Total partiel	87 824,3
Total	168 503,9

Facteurs applicables à la Mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} avril 2014	18 février 2014
Usage opérationnel intensif	2,9	1 ^{er} avril 2014	18 février 2014
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,6	1 ^{er} avril 2014	18 février 2014
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0-3,5		

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	18 210,1
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	18 210,1

^a Correspond à la valeur locative des terrains et des bâtiments, ainsi qu'au montant des redevances aéroportuaires et des droits d'atterrissage.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	1 302,8	2,9 %

59. L'écart s'explique principalement par un taux de vacance plus élevé (11,2 %) que celui prévu au budget (9,0 %), ce qui a entraîné une sous-utilisation des montants prévus pour l'indemnité de subsistance (missions). De plus, les dépenses au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement ont été moins élevées que prévu, du fait de la diminution du coût effectif moyen des voyages aller-retour par rapport aux coûts moyens prévus au budget.

	<i>Écart</i>	
Contingents	514,8	0,1 %

60. L'écart s'explique principalement par la baisse des dépenses liées au fret et au déploiement du matériel appartenant aux contingents pendant l'exercice considéré, du fait du déploiement anticipé du matériel de la Brigade d'intervention, lequel est intervenu avant le 30 juin 2014 et a été rattaché à l'exercice 2013/14. De plus, les remboursements des dépenses afférentes aux contingents ont été inférieurs aux prévisions, car le taux de vacance moyen effectif a atteint 3,8 %, contre un taux moyen de 3,0 % prévu au budget.

61. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des frais de voyage, car la relève de deux contingents est intervenue très tard vers la fin de l'exercice 2013/14 et les dépenses correspondantes ont donc été imputées à l'exercice 2014/15. De plus, il a fallu entretenir le matériel appartenant aux contingents et maintenir les services de soutien logistique autonome pendant une période plus longue que prévu, car les opérations de rapatriement n'ont eu lieu qu'en août 2015 au lieu de se dérouler comme prévu au dernier trimestre de l'exercice 2014/15.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	891,0	4,1 %

62. L'écart est principalement dû à un taux de vacance plus élevé que prévu (17,1 %, contre un taux de 14 % prévu au budget), ce qui a entraîné une sous-utilisation des crédits prévus pour l'indemnité de subsistance (missions). De plus, les dépenses au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement ont été moins élevées que prévu, du fait de la diminution du coût effectif moyen des voyages aller-retour par rapport aux coûts moyens retenus dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	1 125,6	4,6 %

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

63. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par la diminution du coût du fret et du déploiement du matériel appartenant aux contingents pendant l'exercice considéré, car une unité de police constituée a été déployée plus tôt que prévu, en juin 2014, et les dépenses correspondantes ont été rattachées à l'exercice 2013/14. Elle tient également au fait que le taux de vacance moyen effectif a été plus élevé que prévu (25,8 %, contre un taux de 24 % prévu au budget).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(2 676,2)	(1,5 %)

64. Le dépassement des crédits est imputable à l'augmentation des dépenses communes du personnel et notamment de celles tenant au versement des primes d'affectation, des primes de réinstallation, et des avantages offerts en raison de la difficulté du lieu d'affectation lors de l'affectation de membres du personnel dans des régions dangereuses de l'est de la République démocratique du Congo.

65. Le dépassement global des crédits a été partiellement contrebalancé par la diminution des dépenses au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international, car le taux de vacance de postes effectif s'est établi en moyenne à 20,2 %, alors que le taux inscrit au budget pour les administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur était de 16 %, les recrutements ayant pris du retard.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 346,6)	(1,2 %)

66. Le dépassement est principalement imputable à l'augmentation des traitements versés au personnel recruté sur le plan national et au versement d'indemnités aux membres du personnel qui travaillaient dans l'ouest de la République démocratique du Congo et dont la Mission s'est séparée. Les dépenses ont également été supérieures aux prévisions en raison de l'affectation d'un plus grand nombre de membres du personnel dans les provinces de l'est auxquels il a fallu verser une prime de danger.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(1 952,1)	(8,8 %)

67. Le dépassement s'explique par les dépenses liées au rapatriement d'un nombre plus élevé que prévu de Volontaires des Nations Unies et par celles afférentes aux mesures de sécurité concernant le domicile et au versement d'une prime de danger du fait qu'un plus grand nombre de Volontaires des Nations Unies sont en poste dans des régions dangereuses.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	419,1	8,4 %

68. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que le montant effectif moyen de l'indemnité de subsistance (missions) s'est établi à 164 dollars par jour

pour les 30 premiers jours, alors que le montant prévu au budget était de 260 dollars par jour, et à 164 dollars par jour une fois passés les 30 premiers jours.

	<i>Écart</i>	
Consultants	76,8	14,0 %

69. La sous-utilisation des crédits est due au gel des recrutements de consultants chargés de tâches autres que la formation afin de réduire les dépenses pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(1 019,5)	(12,0 %)

70. L'écart s'explique par l'augmentation des dépenses au titre des voyages (autres que les voyages de formation) entrepris dans la zone de la Mission, notamment aux fins de l'appui aux îlots de stabilité et aux antennes situées dans l'ouest de la République démocratique du Congo où un petit nombre de membres du personnel est resté après le transfert des moyens de la Mission dans la partie est du pays.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	(2 824,2)	(3,4 %)

71. Le dépassement s'explique principalement par l'acquisition de matériel pour la défense des périmètres, y compris du barbelé à boudin et d'autres matériaux visant à renforcer les bases militaires et civiles de Beni, compte tenu de la détérioration rapide des conditions de sécurité durant l'exercice considéré.

72. Les dépenses ont également augmenté du fait de l'acquisition d'installations préfabriquées, de logements et de matériel frigorifique, ainsi que de 15 kits de déploiement de compagnies fixes, de 100 tentes et de 51 blocs sanitaires. Par ailleurs, 400 climatiseurs supplémentaires ont été achetés pour les nouveaux bureaux de l'est de la République démocratique du Congo, car le matériel équipant les secteurs qui ont fermé dans l'ouest du pays était en trop mauvais état pour être transféré.

73. Le dépassement global des crédits a été partiellement compensé par : a) la sous-utilisation des crédits destinés à l'achat du carburant des groupes électrogènes, en raison de la baisse générale des cours du carburant sur les marchés mondiaux et de la consommation des réserves de carburant stratégiques et des réserves locales, qui s'explique par le fait que le contrat clefs en main arrivait à son terme et que le carburant était entreposé dans les locaux du fournisseur; b) la non-utilisation de montants destinés à l'achat de matériel de génie dans l'ouest du pays, du fait de la réduction des activités des bureaux; c) la sous-utilisation des crédits destinés aux aménagements et à la remise en état des locaux, en raison des faibles effectifs présents dans les antennes et au non-achèvement de 35 km de route qui s'explique par le redéploiement des moyens du génie durant trois mois en vue d'appuyer les activités nationales de relèvement à Bukavu après la catastrophe d'octobre 2014 ; d) la réduction des coûts liés aux services de sécurité du fait de la fermeture de

certaines sites et de l'octroi de remises pour les règlements intervenus dans les délais prévus au contrat.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 180,0	5,1%

74. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la baisse générale des cours du carburant sur les marchés mondiaux : les prix moyens effectivement payés ont donc été inférieurs aux prix prévus au budget. En outre, la Mission a consommé les réserves stratégiques et les réserves locales, situation qui s'explique par le fait que le contrat clefs en main arrivait à son terme et que le carburant était entreposé dans les locaux du fournisseur.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	16 368,0	7,0 %

75. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la baisse du coût des transports aériens, laquelle tient à : a) la résiliation du contrat portant sur des services d'aérodrome du fait de la réduction des besoins opérationnels et de la fermeture de trois sites dans l'ouest de la République démocratique du Congo; b) la réduction du coût des services proposés par le fournisseur d'un système de drones du fait de l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro. Elle s'explique également par le recouvrement d'un montant de 7,1 millions de dollars dû par les missions qui avaient utilisé des appareils de la MONUSCO.

76. En outre, la sous-utilisation des crédits relatifs au carburant aviation est imputable au prix effectif moyen du carburant (1,1368 dollar le litre) qui a été inférieur aux prévisions (1,2458 dollar le litre), l'écart s'expliquant par la baisse générale des cours du carburant sur les marchés mondiaux et par le fait que la Mission a consommé ses réserves stratégiques et locales parce que le contrat clefs en main arrivait à son terme et que le carburant était entreposé dans les locaux du fournisseur.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(245,1)	(18,9 %)

77. Le dépassement tient aux conteneurs maritimes. Le coût des conteneurs, utilisés aux fins de l'expédition du matériel acquis, était initialement budgétisé parmi les coûts d'expédition, au titre de différentes catégories de dépenses, notamment les dépenses opérationnelles, telles que celles liées aux installations et infrastructures (matériel de génie), mais les dépenses ont été comptabilisées à la rubrique Transports maritimes et fluviaux.

	<i>Écart</i>	
Communications	(1 030,2)	(4,2 %)

78. Le dépassement s'explique principalement par le remplacement du matériel endommagé par un grave incendie à Goma et par la modernisation et l'installation

d'infrastructures de communications comme suite à la reconfiguration de la Mission, à la constitution d'îlots de stabilité, à l'ouverture de postes de police et aux mesures prises pour combler les lacunes en matière de communications tactiques pour les opérations militaires.

79. Le dépassement global des crédits a été en partie compensé par le fait que les frais liés à l'utilisation de répéteurs mis à la disposition de la Mission par des opérateurs extérieurs ont été inférieurs aux prévisions, du fait de retards dans les procédures d'achat.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(6 940,1)	(41,2%)

80. Le dépassement s'explique principalement par les coûts supplémentaires des services informatiques occasionnés par des activités imprévues, les améliorations apportées à différents systèmes (Field Support Suite et systèmes d'informatique décisionnelle) afin de parvenir à une meilleure intégration, et l'appui à la mise en service d'Umoja.

81. Le dépassement tient également à l'achat de matériel en vue de moderniser l'infrastructure informatique et de mieux appuyer la Mission reconfigurée et les îlots de stabilité. En outre, à la suite d'un grave incendie à Goma, le remplacement du matériel endommagé, y compris le matériel de stockage et le matériel d'alimentation électrique sans interruption, s'est soldé par un coût d'un million de dollars. Les dépenses d'entretien et de réparation ont également augmenté du fait de l'élargissement de l'infrastructure informatique.

	<i>Écart</i>	
Santé	(1 201,2)	(86,0 %)

82. Le dépassement s'explique principalement par l'augmentation des dépenses au titre des fournitures médicales, y compris les vaccins contre la fièvre jaune, du fait de la réception de factures d'un pays fournisseur de contingents couvrant différentes périodes dont le montant a été imputé à l'exercice 2014/15. En outre, l'acquisition d'équipement de protection individuel dans le cadre de l'épidémie de maladie à virus Ebola a également entraîné une augmentation des coûts.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	5 070,8	12,3 %

83. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par une réduction des coûts du fret et des coûts connexes. À l'issue de la reconfiguration de la Mission et du transfert de ses activités de l'ouest vers l'est de la République démocratique du Congo, Matadi (République démocratique du Congo) a cessé d'être le principal port d'entrée pour les marchandises et a cédé la place à Mombasa (Kenya), les biens transitant par Entebbe, ce qui a entraîné une réduction des droits de douane pour les conteneurs de 20 pieds. En outre, les fournitures et le matériel appartenant au contingent ont été acheminés dans la zone de la Mission par des moyens de surface

plutôt que par des moyens aériens, plus onéreux. Par ailleurs, la fermeture de trois bases d'opérations et d'un bureau régional a réduit les besoins en matière de fret.

84. Le solde inutilisé de 1,7 million de dollars à la rubrique Autres services est principalement imputable aux retards dans le lancement du programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration. De plus, un nouvel accord conclu avec les banques a permis d'obtenir des taux favorables et, partant, de réduire les frais.

85. La sous-utilisation globale des crédits a été partiellement contrebalancée par : a) des frais de formation plus élevés dus à l'organisation de cours supplémentaires afin de renforcer les capacités du personnel recruté sur le plan national et d'appuyer la réforme du secteur de la sécurité; b) l'achat d'uniformes supplémentaires pour le personnel des services de manutention au sol et les pompiers de la MONUSCO qui fourniront les services d'aérodrome comme suite à la résiliation du contrat liant la Mission à un fournisseur.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	315,2	4,5 %

86. La sous-utilisation des crédits est principalement imputable au retard pris dans l'exécution de sept projets à effet rapide à Goma, qui devaient démarrer à la fin de l'exercice 2014/15 mais qui ont été reportés à l'exercice 2015/16 car les moyens administratifs ne seront pas réunis avant le 30 juin 2015.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

87. En ce qui concerne le financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Réduise de 7 935 800 dollars l'autorisation d'engagement de dépenses qu'elle avait approuvée dans sa résolution 69/297 pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, ramenant le montant maximal de 27 646 200 dollars à 19 710 400 dollars, ce qui ferait passer à 1 416 746 400 dollars (montant brut) le montant total des ressources approuvées pour le fonctionnement de la Mission pour l'exercice, soit le montant des dépenses engagées par la Mission pendant l'exercice;

b) Ouvre un crédit d'un montant de 19 710 400 dollars, équivalant à l'autorisation d'engagement de dépenses réduite visée à l'alinéa a) ci-dessus, aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, et mette en recouvrement les quotes-parts correspondantes;

c) Se prononce sur l'affectation des autres produits et ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit un montant de 28 217 100 dollars correspondant aux intérêts créditeurs (3 097 400 dollars), aux produits divers ou accessoires (1 906 800 dollars) et aux économies résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (23 248 800 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (35 900 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/287 et 69/297

(A/68/782/Add.14)

Demande

Mesures prises

Plateforme logistique d'Entebbe

Le Comité consultatif note que le projet de budget ne reflète que partiellement les dépenses de la plateforme logistique de la MONUSCO, les besoins s'y rapportant étant présentés au titre de divers objets de dépense. Il estime qu'il y a lieu de présenter plus clairement l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'exploitation de la plateforme. **Le Comité consultatif recommande donc que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de présenter, dans ses prochains rapports sur l'exécution du budget et dans les projets de budget de la MONUSCO, une synthèse de la totalité des ressources allouées à la plateforme logistique et de ses dépenses. Il faudrait également présenter plus clairement dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats les réalisations escomptées, les indicateurs de succès et les produits ayant trait à la plateforme logistique, ainsi que ses fonctions, et y joindre des objectifs de résultats pertinents et des données et objectifs de référence.** (par. 70)

Le cadre de budgétisation axée sur les résultats de la Mission pour l'exercice 2015/16 tient compte de la séparation de la plateforme logistique d'Entebbe (Base d'appui d'Entebbe) du reste de la Mission, conformément à la recommandation du Comité consultatif, et il sera rendu compte séparément de l'exécution du budget alloué à la plateforme logistique dans les prochains rapports du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission.

Dans ses prochains rapports sur le budget de la Mission et dans ceux consacrés à l'exécution du budget de la Mission, le Secrétaire général présentera séparément, à partir des exercices 2016/17 et 2015/16 respectivement, un récapitulatif des ressources de la Base d'appui d'Entebbe.

(A/69/839/Add.5)

Demande

Mesures prises

Transports terrestres

Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu un tableau qui indique le prix moyen du litre de carburant calculé pour les six derniers mois de 2014. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général présentera dans son prochain rapport sur l'exécution du budget une analyse détaillée des dépenses de carburant, en donnant des indications sur les prix unitaires, le montant total des dépenses et les quantités consommées.** (par. 65)

Dans ses prochains rapports sur l'exécution du budget de la Mission, le Secrétaire général fera figurer, à partir de l'exercice 2015/16, une analyse détaillée des dépenses de carburant, comme le Comité consultatif le lui a demandé.

Transports aériens

La diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation du coût des heures de vol pour les deux hélicoptères Rooivalk aux termes du contrat actuellement en vigueur, lequel se chiffre à 12 millions de dollars contre 4 millions de dollars pour l'exercice 2014/15. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fournira des explications complètes sur les différences entre les contrats relatifs aux hélicoptères Rooivalk dans son rapport sur l'exécution du budget.** (par. 66)

Au cours de ses échanges avec les représentants du Secrétaire général, le Comité consultatif a été informé qu'environ 102 000 passagers de la MONUSCO et quelque 29 000 personnes ne faisant pas partie de son personnel avaient été transportés à bord de ses appareils pendant la période allant de janvier à décembre 2014. Étant donné que la taille de sa flotte aérienne a été réduite de 12 % en moyenne au cours des trois dernières années et qu'il fallait qu'elle établisse des priorités et planifie les moyens aériens en fonction de ses propres besoins, la MONUSCO a décidé d'instituer, à compter de novembre 2014, un tarif forfaitaire (équivalent au montant facturé par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies) pour les membres d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres personnes ne faisant pas partie du personnel des Nations Unies qui voyagent à bord de ses appareils. Le Comité a été informé qu'un examen des aspects juridiques et de ceux concernant la responsabilité et les assurances était en cours pour ce qui était de la facturation des frais de voyage du personnel n'appartenant pas aux missions des Nations Unies pour les voyages effectués à bord d'aéronefs exploités par l'ONU. **Le Comité consultatif prendra connaissance avec intérêt de ces conclusions.** (par. 67)

Lors de l'établissement du budget, l'accord sur les hélicoptères Rooivalk n'était pas encore conclu et les prévisions budgétaires étaient donc fondées sur le coût horaire de deux hélicoptères d'attaque MI-24, ce qui a donné un coût total de 4 millions de dollars. Comme suite à l'accord avec le pays fournisseur de contingents, la MONUSCO a reçu trois hélicoptères d'attaque Rooivalk pour un coût annuel total de 12 millions de dollars. Le troisième hélicoptère a été déployé afin de répondre aux besoins opérationnels militaires en cas de non-disponibilité de l'un des autres appareils. Par conséquent, le coût supplémentaire de 8 millions de dollars représentait la différence entre les prévisions budgétaires de 4 millions pour deux hélicoptères d'attaque, sur la base du coût horaire, et l'accord conclu pour trois hélicoptères pour un coût fixe de 12 millions de dollars.

Conformément au mémorandum d'accord signé par la MONUSCO et l'équipe de pays des Nations Unies, la Mission offre des services de transport aérien, en hélicoptère ou en avion, pour le transport de passagers à partir et à destination des sites où elle est présente et où elle dispose de ressources appropriées, à charge pour l'équipe de pays de les accepter.

S'agissant des voyages de passagers individuels sur des itinéraires programmés, les services sont offerts dans la limite des places disponibles et la MONUSCO applique un tarif forfaitaire qui est considéré comme une contribution des utilisateurs aux dépenses assumées par la Mission en ce qui concerne le traitement des demandes de déplacement et des manifestes, l'utilisation des installations de la Mission et les frais de manutention au sol. Le tarif équivalait aux frais de réservation les plus élevés facturés par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies en République démocratique du Congo, quel que soit l'itinéraire. Chaque utilisateur du service accepte que l'ONU, y compris la MONUSCO, ne peut être tenue responsable des pertes, dommages, blessures ou décès dont pourrait être victime un fonctionnaire, un employé, un agent, un utilisateur du service ou toute autre personne.

Le mémorandum d'accord est le fruit des efforts menés avec le soin qui s'impose par la Mission, l'équipe de pays des Nations Unies et le Siège de l'ONU à New

York. Il couvre les aspects juridiques et ceux relatifs à la responsabilité et aux assurances. Par conséquent, une clause d'exonération de responsabilité doit être signée par chaque passager.

Fournitures, services et matériel divers

L'augmentation du montant prévu à la rubrique Fournitures, services et matériel divers tient également au fait que le crédit demandé pour les rations est plus élevé, car il est prévu de soutenir un plus grand nombre de soldats des FARDC et d'agents de la Police nationale congolaise (fourniture d'un appui à 25 500 personnes, contre 8 400 au cours de l'exercice 2014/15), ce qui entraînera un coût supplémentaire de 10,5 millions de dollars, y compris les frais de transport. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de présenter, dans le rapport sur l'exécution du budget, des informations sur l'emploi des ressources fournies à des agents ne faisant pas partie du personnel des Nations Unies et de donner notamment des précisions sur la manière dont les fournitures distribuées sont autorisées et comptabilisées.** (par. 70)

Le Commandant de la Force ou le Chef de la police civile envoie une demande au Directeur de l'appui à la mission dans laquelle il donne des précisions sur l'opération à soutenir, sur le nombre de soldats, sur l'unité ou le bataillon des FARDC, sur le lieu dans lequel se dérouleront les activités d'appui, sur le contingent de la MONUSCO concerné, sur les quantités de nourriture et de carburant nécessaires et sur la durée de l'appui. Si le Directeur de l'appui à la mission approuve la demande, les sections pertinentes fournissent les moyens demandés au contingent de la MONUSCO, moyennant la délivrance d'un bordereau de livraison.